A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio SS.
Trinitatis Patrum Societatis JESU
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.

Digitized by Google

21420
Arm. B. 1 p. 139

Relation

Rare Books
1968

Digitized by Google

Digitized by Google

346217

RELATION
DU
NAUFRAGE
D'UN VAISSEAU HOLANDOIS,
Sur la Coſte de l'Iſle de Quelpaerts : Avec la Deſcription du Royaume de Corée :

TRADVITE DV FLAMAND,
Par Monſieur MINUTOLI.

A PARIS,

Chez THOMAS JOLLY, au Palais, dans la Salle des Merciers, au coin de la Gallerie des priſonniers, à la Palme & aux Armes d'Holande.

M. DC. LXXX.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT
au Lecteur.

DAns la crainte que j'ay que cette Relation ne ſoit auſſi ſuſpecte que celle de Pinez, je croy eſtre obligé de dire, qu'elles n'ont rien de commun que d'eſtre venuës toutes deux à Amſtredam en une année l'une de l'autre, par les Flotes des Indes Orientales. Mais quoy que celle de Pinez, ſoit arrivée la premiere, on n'a pû toutefois découvrir perſonne qui ayt eſté dans l'Iſle dont elle parle, non pas meſme

Digitized by Google

l'Autheur de cette fiction. Au lieu que les huit hommes qui se sont sauvez de nostre Naufrage, non seulement sont en Holande, mais diverses personnes dignes de foy les ont entretenus. Dailleurs, le Secretaire du Vaisseau qui a fait ce journal, n'avance rien dans la Description de l'estat present du Royaume de Corée, qui ne s'accorde avec ce qu'en a écrit Palafox, *& ceux qui ont traitté de l'invasion des Tartares. Il est vray qu'on dit icy quelque chose des Balaines, qu'on tâche de destruire, mais ce n'est pas d'aujourd'huy que les Holandois s'efforcent d'étouffer les avis que*

Digitized by Google

donnent, ceux qui ont fait quelques progrez dans la decouverte de l'Orient par le Nord. On ſçait que depuis trois ou quatre ans, ils ont imposé ſilence à des perſonnes qui avoient franchi les plus grandes difficultez de cette entrepriſe, qui s'offroient de monſtrer la route qu'ils avoient tenuë, & dont ils faiſoient un d'eſtail aſſez grand & fort plauſible. Mais s'ils negligent une découverte, auſſi glorieuſe & auſſi profitable que celle-cy, Dieu mettra au cœur de quelques autres avanturiers l'envie de s'immortaliſer, & d'impoſer leurs noms à de nouvelles mers & à de nouveaux

Digitized by Google

Païs. Auſſi bien la Navigation, qui n'a jamais eſté dans une ſi grande ſplendeur, ne peut plus nous refuſer la connoiſſance des diverſes Contrées du Monde, & nous vengera bien-toſt de la honte, & du reproche de n'avoir pas découvert depuis ſix mille ans, un Globe de ſept mil lieuës de tour.

Digitized by Google

EXTRAICT
du Privilege du Roy.

PAr Grace & Privilege du Roy, donné à S. Germain le 9. jour de Mars 1670. Signé Dalencé: Il eſt permy à Thomas Jolly, Libraire Juré à Paris, de faire imprimer, vendre & debiter un Livre, intitulé, *La Relation du Naufrage d'un Vaiſſeau Holandois, ſur les Coſtes de l'Iſle de Quelpaerts; Avec la Deſcription du Royaume de Corée:* Traduite du Flamand, Par Monſieur MINUTOLI: Faiſant deffenſes à toutes perſonnes de l'imprimer ou faire imprimer pendant ſept années, ſans le conſentement dudit Ex-

Digitized by Google

posant, à peine d'amende, & autres peines y portées, ainsi qu'il est plus amplement porté audit Privilege.

Ledit Iolly a fait part de sondit Privilege à Louys Billaine & Simon Benard, pour en joüyr suivant l'accord fait entr'eux.

Registré sur le Livre de la Communauté, suivant l'Arrest de Parlement du 8. Octobre 1653. *Signé*, ANDRE' SOUBRON, *Syndic.*

RELA-

Digitized by Google

RELATION

DU

NAUFRAGE

D'UN VAISSEAU HOLANDOIS,

Sur la Coſte de l'Iſle de Quelpaerts:

AVEC LA DESCRIPTION du Royaume de Corée.

NOus partîmes du Texel ſur le ſoir du 10. de Janvier de l'année 1653. avec un fort bon vent, & apres avoir eſſuyé beaucoup de tempeſtes & de mauvais temps, nous moüillâmes le 1. Juin à la rade de Batavie. Comme nous nous fûmes rafraîchis là pen-

Ianvier 1653.

Iuin.

Digitized by Google

dant quelques jours, Monſieur le Gouverneur General de la Compagnie des Indes, nous ayant commandé d'aller à Tapowan, nous miſmes à la voile le 14. du meſme mois, & partiſmes avec noſtre meſme Vaiſſeau qu'on nommoit l'Epervier. Monſieur Corneille Leſſer vint avec nous pour prendre poſſeſſion du Gouvernement de Tapowan, & de Formoſa, & de leurs dependances, à la place de Monſieur Nicolas Verburgh, qui avoit eſté-là trois ans, ſuivant la Coûtume du païs. Nous fûmes ſi heureux
Juillet. que le 16. de Juillet, nous jettâmes l'anchre devant Tapowan. Auſſi-toſt Monſieur Leſſer prit terre & fit décharger noſtre Navire. Enſuitte de l'avis du Conſeil, il nous donna ordre d'aller au Japon, de ſorte

Digitized by Google

que le 30. du mesme mois, ayant nostre charge, & nostre congé, nous nous remismes en mer. Le lendemain, apresavoir eu beau temps presque tout le jour, sur le soir, au sortir du Canal de Formosa, il s'éleva une tempeste, qui augmenta beaucoup durant la nuit.

Le premier jour d'Aouſt, nous aperçeusmes dés le matin une petite Isle assez proche de nous: On fit aussi-tost tous ses efforts pour se mettre derriere à l'abri, & pour trouver quelque endroit où l'on pût jetter l'anchre, car toute cette mer est presque sans fons. Nous en vinsmes pourtant a-bout, mais ce ne fut pas sans grande peine, à cause que nous craignons d'aprocher d'un radeau qui brûloit assez prés de nous. Nostre Pilote en met- Aouſt.

Digitized by Google

tant la teſte à la feneſtre avoit heureuſement découvert cette Iſle, & ſans cela nous eſtions perdus; parce que nous n'en eſtions pas éloignez de la portée du mouſquet. Le broüillart eſtant diſſipé, & faiſant fort clair, nous nous trouvaſmes ſi proche des coſtes de la Chine, qu'il nous eſtoit aiſé de voir des hommes armez, répandus par bande le long du rivage, attendant noſtre perte pour en profiter: Mais Dieu mercy leur attente fut vaine; quoy que la tempeſte augmentaſt plûtoſt que de diminüer. Nous demeuraſmes donc le reſte du jour à leur veuë, & toute la nuit à l'anchre.

Le lendemain, le vent eſtant tombé, nous remarquaſmes que le nombre des Chinois eſtoit augmenté de beaucoup;

Digitized by Google

ce qui nous obligea d'estre toûjours sur nos gardes, resolus de nous éloigner d'eux, le plûtost qu'il nous seroit possible : Mais le calme qui dura tout le jour & la nuit suivante, nous en empescha. Nous trouvasmes cependant le troisiéme que l'orage nous avoit détournez environ vingt lieuës de nôtre route; si bien que nous nous vimes une seconde fois en veuë de la coste de Formosa. Nous voguasmes entre cette Isle & la terre ferme par un temps un peu froid, & ce qui nous fâchoit le plus, c'est que l'incõstance des vents & les calmes nous retinrent dans ce Canal jusqu'à l'onziéme du mois, qu'un vent du Sud-est émeut une tempeste, accompagnée d'une grosse pluye, qui nous força d'aller Nord-est, & Nord-est à l'Est. Les trois

Digitized by Google

jours ſuivans, le temps fut encore plus orageux, & nous fûmes battus de tant de ſortes de vents, que nous ne faiſions inceſſamment que hauſſer & caler les voiles. Cependant les divers & frequents coups de mer, avoient fort affoibly noſtre Vaiſſeau, & les pluyes continuelles nous empeſchant de prendre hauteur, nous fuſmes contraints d'abbatre tout à fait les voiles, & de nous abandonner à la mercy des vents.

Le quinziéme le vent ſoufla avec tant d'impetuoſité, qu'on ne pouvoit s'entendre parler, ny deployer le moindre coin de voile; & pour comble de maux, noſtre Navire faiſoit eau en ſi grande abondance, qu'on ne pouvoit l'eſtancher quelque effort qu'on pût faire. Dailleurs nous eſtions ſi ſouvent cou-

Digitized by Google

verts des vagues que nous nous attendions à tous moments d'estre noyez. Le soir nostre Esquif & presque toute nostre galerie furent emportez, ce qui ébranla fort nostre Beaupré, & nous fit aprehender de perdre nostre Proüe. On fit tout ce qu'on put pour reparer le desordre, & pour empescher les suittes; mais ce fust inutilement: car les coups de vent estoient trop violents, & se suivoient de trop prés; outre que le flot nous submergeoit de moment en moment: Enfin ne voyant point d'autre remede pour nous sauver, que d'abandonner nostre Vaisseau, & les marchandises de la Compagnie, on resolut de déployer une petite voile sur l'avent, afin d'éviter les plus grosses vagues: Mais comme on travailloit à cela,

Digitized by Google

une vague qui nous surprit par la Poupe, pensa enlever tout ce qu'il y avoit de Matelots sur le Tillac, elle laissa tant d'eau dans la Navire, que le Maistre Pilote s'écria, Camarades, hâtez-vous de couper le Mast, & de songer à Dieu; car si nous avons encore un ou deux semblables coups de mer, nous sommes tous perdus, & toute nôtre science & nostre travail ne sçauroient nous en garentir. Nous estions en cet estat, lors que le deuxiéme sable de la seconde veille estant prest à finir; celuy qui faisoit sentinelle s'écria, *Terre, terre*, & qu'on n'en estoit qu'à une portée de mousquet; l'obscurité de la nuit & la pluye qui tomboit en abondance, avoient empesché de la découvrir plustost. On essaya vainement d'anchrer, parce qu'il n'y

Digitized by Google

avoit point de fonds, & que la-gitation de la mer & la violence du vent, estoient des obstacles insurmontables. Les anchres donc ne trouvant point de resistance, où elles peussent s'attacher, trois flots redoublez nous surprenant dans cette occupation, entrouvrirent tellement le Vaisseau, que ceux qui étoient couchez à fons de calle, furent noyez, sans avoir put monter en haut, ny s'élever. De ceux qui estoient sur le Tillac, une partie se jetta dans l'eau volontairement, & l'autre fut emportée çà & là par la mer. Nous abordâmes quinze en un mesme endroit, la plus part nuds & fort blessez, nous crûmes au commencement qu'il n'y avoit que nous de sauvez; mais lors que nous fûmes montez sur les rochers, on en-

Digitized by Google

tendit quelques voix d'hommes qui se plaignoient, sans qu'il nous fût possible de rien voir, ny de secourir personne à cause de l'obscurité de la nuit.

Le seiziéme tous ceux d'entre nous, qui pouvoient marcher, furent crier & chercher de toutes parts sur la gréve, pour voir si nous ne découvririons point encore quelqu'un qui eut pris terre: En effet, nous en rencontrâmes de repandus de costez & d'autre, & nous nous trouvâmes trente six, la pluspart dangereusement blessez. Enviſitant ensuitte les débris du Navire, on apperçeut un homme entre deux aix, dont le corps avoit esté si pressé, qu'il ne vêcut depuis que trois heures. Il est aisé de juger que nous souffrions une extrême douleur de voir nostre Vaisseau brisé;

Digitized by Google

& de soixante-quatre personnes, nous voir reduits à trente-six en moins d'un quart d'heure. Cela ne nous empécha pas d'aller le long de la coste, pour rendre les derniers devoirs aux corps que la mer auroit jettez sur le rivage. Nous ne trouvâmes que nostre Conducteur Egbertz d'Amstredam, étendu sur le sable à dix ou douze toises de l'eau, le bras passé sous la teste, que nous enterrâmes au mesme endroit. Cependant comme nous n'avions presque rien pris les deux ou trois derniers jours, à cause qu'il avoit esté impossible de rien preparer, nous cherchâmes sur le sable, pour voir si la mer n'auroit point amené abord une partie de nos vivres; mais nous ne pûmes recouvrer qu'une balle de farine, un tonneau

Digitized by Google

où il y avoit encore de la chair salée & quelque peu de lard, & ce qui fut de meilleur pour les blessez, un baril de vin clairet. Ce qui nous mit le plus en peine fut de sçavoir comment nous ferions du feu ; car ne voyant ny n'entendant personne, nous nous imaginions estre dans une Isle deserte. Sur le soir le vent & la pluye s'estant un peu appaisez, nous ramassâmes dequoy nous faire un couvert, nous servant du reste de nos voiles.

Le dix-septiéme comme nous deplorions le miserable état de nostre condition presente; tantost nous plaignant de ne voir personne, & tantost nous flatant d'estre proche du Japon; & qu'on pourroit rencontrer là quelqu'un, qui nous donneroit les moyens d'aller au quartier

Digitized by Google

des Holandois, nostre Vaisseau n'estant pas en estat d'estre radoubé, nous aperceumes un homme éloigné de nous de la portée du Canon. Nous l'appellâmes & luy fismes signe; mais il ne nous eut pas plûtost veus qu'il prit la fuite. Un peu apres midy nous en vismes trois autres, donc l'un portoit un mousquet, & ses compagnons des Arcs & des Fleches, s'estant approchez de nous de la portée du fusil, ils s'arresterent; & voyant que nous allions à eux, ils s'enfuïrent quoy qu'on s'efforçast de leur monstrer par signes, que nous ne voulions rien d'eux que du feu. Enfin un de nous autres resolut de les attaquer; mais ils luy rendirent les armes sans combatre, avec quoy nous allumâmes du feu, dont nous avions

Digitized by Google

grand beſoin. Ces gens eſtoient vétus à la Chinoiſe, à la reſerve du chapeau, qui eſtoit fait d'un tiſſu de crin de cheval, & nous aprehendions fort qu'ils ne fuſſent Chinois ſauvages ou des Pirates. Sur le ſoir il vint environ cent hommes armez & vétus comme les premiers, qui apres nous avoir contez, nous tinrent comme inveſtis toute la nuit.

Le dix-huictiéme nous employâmes toute la matinée à faire une plus grande tente, & ſur le midy il ſurvint prés de deux mille hommes tant Cavaliers que fantaſſins, qui ſe rengerent en bataille devant noſtre couvert. Noſtre Secretaire & le Maiſtre Pilote avec celuy de Proüe & un garçon, allerent au devant d'eux. Mais lors qu'ils furent en preſence du Chef, il

Digitized by Google

cõmanda qu'on leur mist à chacun un gros carquant de fer au col, avec une clochete, comme on en met en Holande aux brebis. En cet estat, on les obligea de ramper & de se prosterner devant le Commandant; ce qui fut accompagné, d'une si grande clameur des soldats, que tous tant que nous estions dans nostre tente nous nous mismes à crier, s'en est fait, & il nous faut preparer à recevoir un pareil traittement. Ce qui fut executé aussi-tost. Apres qu'on nous eut laissez quelque temps couchez tout à plat, le ventre contre terre, on nous fit signe de nous mettre à genoux. Pendant que nous estions en cette posture on nous demanda des choses que nous ne pûmes entendre; & de nostre costé nous fismes tout ce qu'il

nous fut possible, pour leur faire comprendre que nous voulions aller au Japon à Nanguesaky. Mais ils comprenoient si peu ce que nous leur voulions dire, qu'il sembloit que le Japon leur fut inconnu, & en effet, ils nomment ce païs-là Jeenaré, ou Jirpon. Le Commandant voyant qu'il ne pouvoit tirer autre lumiere de nos discours, nous fit verser à chacun plein une coupe d'Arac, & nous renvoya dans nostre tente. Les gens qui nous y amenerent, pour voir les vivres que nous avions, ne trouverent qu'un peu de lard & de chair salée, qu'ils presenterent à leur Chef. Une heure apres ils nous apporterent du Ris cuit dans de l'eau; & comme ils nous croyoient fort affamez, ils ne voulurent pas nous en donner beaucoup, de

Breuvage fait de Ris, il s'enfait aussi de cocos & d'autrechose.

Digitized by Google

depeur de nous faire mal. L'apresdinée ils revinrent avec des cordes à la main, ce qui nous alarma fort, nous imaginant qu'ils nous vouloient étrangler; mais nostre crainte cessa les voyant courir en foule vers les débris de nostre Navire, pour en tirer abord, ce qui leur pouroit servir. Le soir ils nous donnerent encore du Ris à manger, & nostre Maistre Pilote ayant pris hauteur, trouva que nous estions à l'Isle de Quelpaerts, qui est au trente-trois degré trente deux minuttes.

Ces gens s'occuperent encore tout le dix neufviéme à pescher les tristes restes de nostre Naufrage, sechant les hardes, & brûlant le bois pour avoir le fer, car ils aiment fort ce matail. Cependant comme nous commencions à nous apri-

Digitized by Google

voiſer, nous approchâmes du Commandant des troupes & de l'Amiral de l'Iſle, qui eſtoit auſſi venu-là, & leur preſentâmes à chacun une Lunette d'approche, & un pot de vin rouge, avec la taſſe d'argent de noſtre Capitaine, que nous avions rencontrée entre des rochers. Ils trouverent ce brevage ſi agreable qu'ils ne ceſſerent point d'en boire qu'il ne fuſſent fort gays. Aprés qu'ils nous eurent rendu la taſſe & fait beaucoup de demonſtrations d'amitié, nous nous retirâmes dans noſtre Tente.

Le vingtiéme ils acheverent de brûler tout le bois du Navire & d'en tirer le fer, pendant quoy il arriva une choſe aſſez plaiſante. Le feu qu'ils faiſoient s'eſtant pris à deux Canons chargez à balle il ſe fit un ſi

Digitized by Google

grand bruit, qu'ils s'enfuyrent tous & furent assez long-temps sans oser revenir, & n'approcherent depuis du Vaisseau, que sur les asseurances, que nous leur donnâmes par signes, qu'ils n'avoient plus rien de semblable à craindre. Ce jour là ils nous aporterent deux fois à manger.

Le matin du vingt uniéme le Commandant appella quelques-uns de nos gens, & leur fit comprendre par signes, qu'il falloit que nous luy apportassions tout ce que nous avions sauvé dans nostre Tente, afin qu'on y mît le Sceau, ce qui fut fait en nostre presence. Il arriva mesme pendant que cela se faisoit, qu'on luy emena des gens, qui s'étoient appropriez du débris de nostre Naufrage, du fer, des peaux & quelque autre chose, dont ils estoient encore char-

gez. Ils furent châtiez à l'heure meſme, & devant nous, pour nous témoigner que leur intention n'eſtoit pas de nous rien oſter de noſtre bien. On donna donc à chacun de ces voleurs trente ou quarante coups ſur la plante des pieds, d'un bâton gros comme le bras & de la hauteur d'un homme. Ce ſupplice eſt ſi rude, que les doigts des pieds tomberent à quelques-uns. Vers le midy on nous fit ſigne qu'il falloit partir. On donna des chevaux à ceux qui étoient en ſanté, & on fit porter les malades dans des Hamacs. En cet eſtat nous partîmes environnez de quantité de gardes à pié & à cheval, & au bout de quatre lieuës, nous arrivâmes ſur le ſoir, à une petite ville nommée Tadianc; où apres avoir repeu aſſez legerement,

Digitized by Google

on nous mena tous dans un magazin qui avoit assez l'air d'une escurie.

Le lendemain ving deux, nous partîmes dans le mesme ordre, & dés le poinct du jour, & marchâmes jusques à un petit Fort, où il y avoit deux Galiotes assez proches. On s'arresta là pour manger, & sur le soir nous arrivâmes à la ville de Moggan, ou Mocxo, où le Gouverneur de l'Isle, fait sa residence. On nous mena tous dans la Place qui est devant l'Hostel de Ville, où il y avoit environ trois mil hommes sous les armes, & dont quelques-uns se détachants, nous presenterent de l'eau à boire dans des tasses; mais comme ils estoient armez à faire peur, nous crûmes qu'ils avoient envie de se defaire de

nous. Leur habillement meſme nous confirmoit dans cette crainte, car ils avoient je ne ſçay quoy d'affreux & qu'on ne void point au Japon n'y à la Chine. Noſtre Secretaire, accompagné des meſmes perſonnes avec leſquelles il fut preſenté la premiere fois au Commandant, fut mené au Gouvérneur. Comme ils eurent eſté quelque temps proſternez contre terre, on nous fit ſigne d'en faire autant, apres nous avoir fait approcher d'un eſpece de balçon qui eſtoit devant le logis, où il eſtoit aſſis comme un Roy: La premiere choſe qu'il nous fit demander par ſignes, fut de ſçavoir d'où nous venions & où nous allions. Nous repondîmes comme l'autrefois que nous eſtions de Holande, & que nous allions à Nangueſaky

Digitized by Google

au Japon, sur quoy il nous témoigna, en baissant un peu la teste qu'il comprenoit quelque chose à ce que nous disions. Il ordonna ensuitte qu'on nous fit passer quatre à quatre devant luy, & nous ayant fait à tous la mesme question, & en ayant eu une mesme réponse, il commanda de nous mener dans la maison où l'oncle du Roy, qui avoit voulu s'emparer du trône, avoit esté confiné, & y estoit mort. Aussi-tost que nous fûmes entrez, la maison fut environnée de gens de guerre, & on nous donna reglement par jour, chacun douze onces de Ris & autant pesant de farine de froment, mais du reste fort peu de chose & si mal apresté que nous n'en pouvions manger. De sorte que nos repas n'étoient ordinairement que de

Digitized by Google

ris, de farine, & de sel, & nous ne buvions que de l'eau. Le Gouverneur nous paroissoit fort habile, & nous experimentâmes souvent depuis, que nous ne nous estions pas trompez. Il estoit alors âgé de soixante & dix ans, né dans la Capitale du Royaume, & fort consideré à la Cour. En nous congediant il nous fit signe qu'il alloit écrire au Roy pour sçavoir ce qu'il feroit de nous. Comme ces Ordres ne pouvoient venir de long temps, à cause que nous en estions éloignez de quatre vingt lieuës, dont les trois quarts & demy se font par terre. Nous le suppliâmes de nous faire donner quelquefois de la viande & quelque autre chose à manger. Nous obtinmes aussi de luy que six d'entre nous sortiroient par jour, tant pour prendre

Digitized by Google

prendre l'air, que pour blanchir son linge. Ce qui nous fut accordé fort à propos, car nous nous ennuyons fort d'estre renfermez & d'estre reduits au pain & à l'eau. Il nous fit aussi l'honneur de nous mander souvent, & de nous faire écrire quelque chose devant luy, en sa langue & en la nostre. Ce fut là où nous commençâmes à entendre quelque mots de leur langue, & comme il nous traittoit quelquefois, & qu'il se divertissoit à nous réjoüyr, par de petits amusemens, nous conçeusmes quelque esperance de pouvoir passer un jour au Japon. Il eut aussi si grand soin de nos malades, qu'on peut dire que nous fûmes mieux receus de cet Idolatre que nous ne l'eussions esté des Chrestiens.

A la farine.

Octobre.

Le vingt-neuviéme d'Octo-

bre noſtre Secretaire, le Maître Pilote & le ſecond Chirurgien furent amenez devant le Gouverneur, où ils trouverent un homme aſſis, qui avoit une grande barbe rouſſe. D'abord le Gouverneur nous demanda pour qui nous prenions cet homme, & comme on luy eut répondu qu'on le prenoit pour un Holandois, il ſe prit à rire, & dit que nous nous trompions, & que c'eſtoit un Coreſien. Apres divers diſcours de part & d'autre, cet homme qui s'eſtoit teu juſques alors, nous demanda en Flamand, qu'elles gens, & de quel païs nous eſtions, aquoy nous repondiſmes que nous eſtions Holandois, partis d'Amſtredam pour le ſervice de la Compagnie, & qu'allant par ſes ordres au Japon, la tempeſte nous avoit jetté dans l'Iſle où

Digitized by Google

nous estions. Que nostre Vaisseau s'estant rompu, nous ne demandions rien plus ardemment à Dieu, que de trouver quelque moyen de continüer nostre route. Nous primes ensuite la liberté de luy demander son nom & sa Patrie, à quoy il répondit qu'il s'appeloit Jean Jans Wettevrée, natif de Riip en Holande, d'où il estoit parti volontaire en 1626. dans le Vaisseau nommé Holandia; & qu'en 1627. allant au Japon dans la Fregate Ouderkeres le vent les avoit jettez sur la coste de Corée. Qu'ayant besoin de prendre de l'eau, & qu'estant du nombre de ceux qui estoient commandez pour aller à terre, charger l'Esquif de provisions, il avoit esté pris luy troisiéme par les Habitans du lieu. Qu'il y avoit dix-sept ou dix-huit ans

Le Riip est un grand Vilage dans la Nort-Holande.

Digitized by Google

que ſes deux camarades eſtoient morts à la guerre, lors que les Tartares envahirent la Corée. Que l'un d'eux qui eſtoit de ſon meſme lieu ſe nommoit Thierry Gerards & l'autre Jean Pieterz d'Amſtredam : Et comme nous luy euſmes demandé où il demeuroit pour lors, & par quelle avanture il ſe trouvoit dans cette Iſle, il nous apprit qu'il demeuroit dans la Capitale du Royaume de Corée, d'où le Roy l'avoit dépeché, pour ſçavoir quelles gens nous eſtions, & qui nous avoit amené ſur ſes terres. Il ajoûta que pendant ſon long ſejour en Corée, il avoit ſouvent demandé congé au Roy, de pouvoir paſſer au Japon, ſans avoir jamais pu obtenir d'autre réponſe, ſinon, qu'il ne falloit point s'y attendre à moins que d'avoir des

Digitized by Google

aisles & de voler jusques-là. Que la coustume de cette Cour estoit de retenir tous les estrangers qui se trouvoient dans leur païs, mais du reste qu'on ne leur laissoit manquer de rien, leur fournissant des vivres & des habits, pendant toute leur vie. La seule cõsolation donc qu'il nous donna, fut qu'on nous traiteroit, comme on l'avoit traitté, en cas qu'on nous menast devant le Roy. Au reste la joye que nous eusmes d'avoir trouvé un si bon Trucheman dissipa toute nostre tristesse, & nous fit oublier tous nos maux. Aussi y avoit-il sujet d'estre surpris, & mesme de s'étonner, de voir qu'un homme de cinquante huit ans, comme estoit celuy-cy, eut tellement oublié sa langue maternelle que nous eusmes au commancement bien

Digitized by Google

de la peine à l'entendre ; il eſt vray auſſi qu'il ne luy fallut qu'un mois pour s'y remettre. Le Gouverneur apres avoir fait écrire en bonne forme toutes nos depoſitions, les envoya à la Cour, & nous dit de prendre courage, & que nous aurions réponſe dans peu de temps : Cependant il nous faiſoit tous les jours de nouvelles faveurs, juſques-là qu'il permit à Wettevrée, & aux Officiers qui étoient venus avec luy de nous viſiter à toute heure, & de l'informer de nos beſoins.

Decembre. Au commancement de Decembre il vint un nouveau Gouverneur, les trois ans de noſtre bien-faicteur eſtans expirez ; nous en fûmes fort affligez, ne doutant point que ce changement ne produiſit pour nous quelque choſe de

Digitized by Google

fâcheux. Il seroit difficile d'exprimer, tous les témoignages de bonté & d'amitié qu'il nous fit à son départ, jusques-là que nous voyant mal-vestus pour nôtre hyver, il nous fit faire à chacun deux paires de Souliers, une Casaque bien doublée & des chausses de peau. Outre cela il nous traita splendidement, & nous témoigna qu'il estoit mary de n'avoir pû nous faire passer au Japon, ou de nous emmener avec luy en terre ferme. Il ajoûta à cela, que nous ne devions pas nous attrister de son départ, puis qu'estant à la Cour, il feroit tout ce qu'il pourroit pour nostre liberté, ou pour nous y attirer. Il nous rendit les livres que nous avions sauvez avec quelques autres petites hardes, accompagnant

Digitized by Google

cela d'une bouteille d'huile precieuſe, dont il nous fit preſent, & dont nous pouvions avoir beſoin dans la ſuite : Le nouveau Gouverneur commença par reduire noſtre pitance au Ris, au ſel & à l'eau. On s'en pleignit au vieux Gouverneur, qu'un vent contraire retenoit dans l'Iſle, mais il nous fit répondre, que ſon temps eſtant expiré, il ne luy eſtoit plus permis de nous entendre ; qu'il en écriroit pourtant à ſon Succeſſeur, & en effet tant qu'il fut dans l'Iſle, on nous donna, quoy que petitement dequoy ſuſpendre nos pleintes.

Ianvier 1654. Apres le départ de ce bon Seigneur, qui fut au commencemẽt de Janvier de l'année 1654. on nous traitta bien plus mal qu'on n'avoit point encore

fait; on nous donnoit de l'orge pour du Ris, & de la farine d'orge, au lieu de farine de froment. Que si l'envie nous prenoit de manger quelque autre chose, il falloit vendre nostre orge, & nous passer aux douze onces de farine. Cette dureté fut cause que nous songeâmes à faire un meilleur usage que nous n'avions fait jusques alors, de la liberté que nous avions de nous promener six à la fois. Nous estions conviez à prendre l'essort, par le Prin-temps qui aprochoit; voyant d'un autre costé que les Ordres du Roy ne venoient point, & que nous estions au hazard de finir dans cette Isle le reste de nos jours dans une rude captivité. Apres avoir donc long-temps deliberé tous ensemble, aux moyens de nous emparer d'une Barque pendant une nuit ob-

Digitized by Google

ſcure, nous reſolumes ſix d'entre nous d'executer cette entrepriſe ſur la fin du mois d'A-
Avril. vril. Mais par mal heur un de la troupe eſtant monté ſur la muraille, pour découvrir le Vaiſſeau, donc nous devions nous ſaiſir, il fut aperceu & ſenty de quelques chiens, qui redoublant leurs cris, obligerent les Gardes à veiller avec plus de ſoin, ce qui nous fit manquer une belle occaſion de nous ſauver.

May. Au commancement du mois de May, noſtre Maiſtre Pilote avec cinq autres, dont trois ſont encore en vie, eſtant ſortis à leur tour, remarqua en ſe promenant, qu'il y avoit, dans un petit hameau proche de la ville, une Barque bien equipée que perſonne ne gardoit. Il envoye auſſi toſt un de la troupe pren-

Digitized by Google

dre un petit pain & quelques petits bouts de planche. Avec cela, apres avoir fait boire un traict d'eau à chacun de ses gens, il s'embarque sans se mettre en peine d'aucune autre chose. Pendant qu'ils tâchent de tirer la Barque au delà d'un petit banc voisin : Quelques Habitans découvrirent leur dessein, & le premier qui s'en aperceut, sortant de chez luy avec un mousquet s'avance dans l'eau pour les obliger à retourner : Mais cela ne les empêcha pas de sortir, à la reserve d'un, qui n'ayant pû joindre les autres, fut contraint de revenir à terre; Les cinq autres voulant lever la voile, le Mast & la voile tomberent dans l'eau; ils retirent promptement l'un & l'autre, & rajustant le tout avec bien de la

Digitized by Google

peine, comme ils voulurent lever une seconde fois la voile le bout du Mast se rompit, & fut hors d'estat d'estre racommodé. Tous ces retardemens, donnerent le loisir aux habitans de se jetter dans une autre Barque, & il leur fut aisé de les attraper, car les nostres n'avoient rien pour s'éloigner. Comme ils vinrent à se joindre nos gens sautent aussi-tost avec legereté dans leur bord, esperant de s'en rendre Maistres, mal-gré les armes de leurs ennemis. Mais ayant trouvé que cette derniere Barque estoit pleine d'eau & hors d'estat de servir, il relâcherent tous ensemble. Apres avoir pris terre, on les mena au Gouverneur, qui leur fit attacher la main à un gros billot, par le moyen d'une grosse chaisne, & lors

Digitized by Google

qu'on les eut fait coucher par terre, & qu'on nous eût tous amenez en leur presence, bien liez & garottez : On leur demanda s'ils avoient fait cette action à nostre insceu, ou si nous en avions esté informez, & comme ils soustinrent constamment que nous n'en avions rien sçeu, on les interrogea par le moyen de Wettevrée, pour sçavoir qu'elle estoit leur dessein, & comme ils eurent répondu que c'estoit d'aller au Japon. Comment ajoûta le Gouverneur avez-vous osé entreprendre ce trajet avec une si petite Barque sans pain & sans eau ; Ils repliquerent qu'il avoient mieux aime s'exposer une bonne fois à la mort, que de mourir à tous moments. Nous fûmes deliez aussi-tost, mais pour les six mal'heureux,

Digitized by Google

ils receurent sur les fesses découvertes chacun vingt cinq coups d'un baston long d'une brasse large de quatre doigts & espais d'un pouce, plat du costé qui frape & rond de l'autre. Ces coups furent si violents, que les patients furent contraints de garder un mois le lit, du reste nous fûmes privez entierement de la liberté de sortir, & gardez fort exactement de jour & de nuit.

Sur la fin du mois de May, on receut ordre de nous mener à la Cour, sans pouvoir conjecturer, si nous devions nous en réjoüyr, ou nous en affliger. Six ou sept jours apres on nous mit dans quatre Barques avec les fers aux pieds, & une main attachée à un billot, pour nous empécher de nous jetter dans l'eau. En

Digitized by Google

effet ſans cette precaution, cela ſe ſeroit pû faire aiſément les Soldats eſtant tous malades de l'agitation du Vaiſſeau. Apres avoir reſiſté deux jours à un vent contraire, nous relachâmes, & nous oſtant nos fers, on nous remit dans noſtre ancienne priſon, de l'Iſle de Quelpaerts. Cette Iſle que les Habitans nomment Seheſure, eſt éloignée de la coſte de Corée de douze ou treize lieuës du coſté de midy, & peut en avoir quatorze ou quinze de tour. Elle à une baye au Nord, ou ſe retirent diverſes Barques d'où elles partent pour la terre ferme, mais dont l'abord eſt tres-dangereux à ceux qui ne la connoiſſent pas, à cauſe de quantité d'Eceüils cachez, & qu'il n'y à qu'un ſeul endroit où l'on puiſſe

Digitized by Google

moüiller, & eſtre à l'abry, car par tout ailleurs, on eſt ſouvent forcé de donner à la côte du Japon. Toute cette Iſle eſt preſque bordée de roches, mais du reſte tres-abondante en Chevaux & en troupeaux, qui payent de grands droits au Roy. Si bien que les Habitans malgré la quantité de leurs harats & de leurs Vaches, ne laiſſent pas d'eſtre fort pauvres, & mépriſez de ceux qui demeurent en terre ferme. Il y a dans cette Iſle une fort haute montagne couverte d'arbres, & quantité de plus petites qui ſont découvertes, qui renferment beaucoup de vallons fort abondants en Ris.

Les quatre ou cinquiéme jours d'apres, le vent changea & on nous embarqua de grand matin, avec les meſmes precautions

Digitized by Google

tions que la premiere fois. Sur le soir nous approchâmes fort de la terre ferme, & apres avoir passé la nuit à la rade, nous prismes terre le lendemain, où on nous osta nos chaînes, mais on redoubla nos Gardes.

Le jour suivant on nous amena des Chevaux de fort bonne heure, pour aller à la Ville d'Heynam, & comme nous avions esté sur mer separez les uns des autres, & que nous avions débarqué en divers lieux, nous fûmes fort aises de nous retrouver tous ensembles à ce premier giste. Le lendemain apres avoir repû assez legerement, nous arrivâmes à la Ville de Jeham, où Paul Jean Cools dé Piermerende nostre Canonier mourut, qui n'avoit point eu de santé depuis nostre Naufrage. Le jour ve-

Digitized by Google

nu le Gouverneur de la Ville le fit enterrer, puis eſtans montez à cheval nous arrivâmes le ſoir à la Ville de Nadioo ; le lendemain nous couchâmes à Sanſiangh, delà à la Ville de Tongap, apres avoir traverſé une haute montagne, où l'on void à l'endroit le plus élevé le fort de Ilpam-Sanſiang qui eſt tres-grand. Nous fûmes delà à la Ville de Teyn, & le jour ſuivant on nous fit repaiſtre à la petite Ville de Kunige, & arrivâmes ſur le ſoir à la grande Ville de Chentio, où le Roy tenoit autrefois ſa Cour, & où reſide preſentement le Gouverneur de la Province de Thlilado. C'eſt une Ville tres-marchande & tres-celebre dans le païs, quoy qu'elle ſoit éloignée d'une journée de la mer. Nous fûmes coucher de-

Digitized by Google

là à la Ville de Jesan, qui est la derniere de la Province de Thillado, puis à la Villette de Gunün, delà à Jensan, & enfin à Consio, où reside le Gouverneur de la Province de Tiongsiando. Le lendemain nous passames une grande Riviere & entrâmes dans la Province de Sengado, où est Sior, la Capitale du Royaume. Apres avoir couché divers jours de suite en differents lieux, nous traversâmes une Riviere large comme la Meuse est devãt Dordrecht, & à une lieuë au delà se void la ville de Sior, où le Roy tient sa Cour. Nous contâmes soixante & quinze lieuës de chemin depuis l'endroit où nous debarquâmes, jusques-là, allant toûjours au Nord, biaisant un peu vers le couchant. Quand nous fûmes dans la Ville, on nous mena

Digitized by Google

tous enſembles dans une maiſon, où on nous laiſſa deux ou trois jours, aprés quoy on nous mit dans de petites loges, trois à trois, & quatre à quatre, chez des Chinois qui ſont eſtablis-là. Enſuite on nous mena tous en corps devant le Roy, qui nous fit des queſtions ſur toutes choſes par l'entremiſe de Wettevrée, comme nous luy euſmes répondu le mieux qu'il nous fut poſſible, nous repreſentâmes à Sa Majeſté que la tempeſte nous ayant privé de noſtre Navire, nous le ſuplions de nous renvoyer au Japon, afin de pouvoir par le moyen des Holandois qui ſont là, retourner un jour en noſtre Patrie, pour joüyr du plaiſir de revoir nos femmes, nos enfans & nos amis. Le Roy nous fit dire que ce n'eſtoit pas la Coûtume de

Digitized by Google

Corée, de laisser sortir des Estrangers du Royaume: Qu'il nous falloit resoudre de finir nos jours dans ses Estats, & qu'il nous feroit donner ce qui nous seroit necessaire. Ensuite il nous commanda de faire en sa presence, les choses que nous sçavions le mieux, comme de chanter, de dancer & de sauter à nôtre mode, puis il nous fit donner à manger assez bien à leur maniere, & distribuër aussi à chacun deux pieces de toile pour nous habiller à leur mode. Nous fûmes tous mandez le lendemain devant le General de la milice, qui nous fit dire par Wettevrée que le Roy nous mettoit dans ses Gardes du Corps, & qu'en cette qualité on nous distriburoit soixante & dix Cattys de Ris tous les mois. On nous donna cha-

Digitized by Google

cun un papier, qui contenoit noſtre nom, noſtre âge, noſtre Patrie, qu'elle avoit eſté noſtre Profeſſion, & noſtre employ preſent, le tout en lettres coupées à leur mode, ſcellée du grand Sceau du Roy, & de celuy du General, qui n'eſt qu'une empreinte d'un fer chaud. Cette commiſſion fut accompagnée d'un mouſquet, de poudre & de plomb, avec ordre de faire une ſalve le premier jour & le quatriéme de chaque mois devant le General; d'eſtre preſts à toute heure pour aller en campagne avec luy, ſoit pour accompagner le Roy, ou pour quelque autre ſujet. Pendant le Prin-temps & l'Autonne, ce General fait faire reveuë à ſes troupes trois fois le mois, & les Soldats outre cela font autant de fois, exercice

en particulier. Un certain Chinois, & Wettevrée furent preposez pour nous commander, le premier comme Sergent & l'autre pour avoir inspection sur nous, & pour nous instruire des coûtumes & façons de faire des Coresiens. La plus part des Grans amoureux de la nauveauté, nous invitoient à manger chez eux, pour nous faire faire exercice à nostre maniere, & pour nous faire tirer des armes & dancer. Sur tout leurs femmes & leurs enfans avoient grande envie de nous voir, parce que le menu peuple de l'Isle de Quelpaerts avoit fait courir le bruit que nous estions monstreux, & que lors que nous buvions nous estions obligez de retrousser nostre nez derriere l'oreille. Ces contes ridicules, furent

cauſe que les honneſtes gens de Sior, paroiſſoient fort eſtonnez de nous voir mieux faits que les hommes de leur païs, Ils admiroient ſur tout la blancheur de noſtre teint, & ſe preſſoient tellement pour nous voir, que nous avions peine au commencement de fendre la preſſe dans les ruës, & on ne nous laiſſoit point en repos dans la maiſon, tant la curioſité eſtoit grande. Le General à la fin y mit ordre, deffendant à qui que ce ſoit de nous approcher ſans ſa permiſſion, d'autant plus que les Eſclaves des Grans prenoient la liberté de nous venir tirer de nos chambres, pour ſe railler & ſe divertir de nous.

Aouſt. Au mois d'Aouſt le Tartare vint demander le Tribut ordinaire, ce qui obligea le Roy, à nous

nous envoyer tous dans un grand Fort, pour y estre gardez pendant tout le temps que cet Ambassadeur seroit dans le païs. Cette Place est à six ou sept lieuës de Sior, bastie sur une montagne nommée Numma Sansiang, il faut trois heures pour monter jusques en haut, du reste elle est si forte, que le Roy s'y retire en temps de guerre, & la plus part des Grands du Royaume y demeurent. Il y a toûjours là des provisions pour trois ans, & pour beaucoup de monde, nous y fûmes jusqu'au commencement de Septembre que le Tartare se retira.

Sur la fin du mois de Novembre, il gela si fort, que la Riviere, qui est à une lieuë de la Capitale, comme je l'ay dit, fut prise, & on voyoit passer Novembre.

Digitized by Google

deſſus juſqu'à trois cens chevaux chargez. Le General ayant pitié du froid que nous endurions, en informa le Roy, qui commanda de nous diſtribuër des peaux, ſauvées de nôtre Naufrage, dont la pluſpart eſtoient pourries, nous permettant d'en vendre pour acheter dequoy nous veſtir chaudement. De l'argent qui en revint, deux ou trois reſolurent d'employer leur part à l'acquiſition d'une petite cabane, aimant mieux ſouffrir du froid, que d'eſtre eternellement tourmentez par leurs hoſtes, qui ne ſe laſſoient point de nous envoyer chercher du bois dans des montagnes éloignées de deux & trois lieuës. Ce travail eſtoit inſupportable, à cauſe du froid, & que les chemins eſtoient rudes & fâcheux.

Decembre.

Digitized by Google

La maisonnette qu'ils acheterent leur revint à neuf ou dix écus, & pour les autres s'estant vétus, le moins mal qu'ils purent, ils passerent ainsi l'Hyver.

Le Tartare estant revenu au mois de Mars, on nous defendit, comme auparavant sans des peines tres-expresses; de ne point sortir de nos maisons. Le jour qu'il partit pour s'en retourner, Henry Jans d'Amstredam Maître Pilote, & Henry Jans Bos de Harlem Canonier, sous pretexte d'aller chercher du bois, resolurent d'aller attendre cet Ambassadeur sur son chemin. Lors qu'ils le virent paroistre à la teste de plusieurs gros de Cavallerie & d'Infanterie qui l'accompagnoient, ils prennent les resnes de son cheval d'une main, 1655. Mars.

Digitized by Google

& de l'autre détournant leurs habits de Corée, ils luy montrerent qu'ils estoient vestus à la Holandoise. Cela causa d'abord un grand trouble parla multitude ; & le Tartare leur demanda fort qui ils estoient, mais ils ne purent jamais luy faire entendre : L'Ambassadeur cependant leur ordonna de suivre, & de se rendre où il alloit coucher. Comme il fut là il s'enquit fort s'il n'y avoit personne qui put expliquer ce qu'on luy disoit, & comme on luy eut parlé de *W*ettevrée, il luy manda de le venir trouver en diligence. Ce Trucheman en ayant donné avis au Roy ; On tint un Conseil où il fut resolu, qu'on feroit un present à l'Ambassadeur, pour estoufer l'affaire en sorte qu'elle ne vint point à la

Digitized by Google

connoissance du grand Cham. Nos deux pauvres mal-heureux furent donc ramenez à Sior, dans une prison où ils moururent bien-tost apres, sans avoir pû sçavoir si c'estoit de mort naturelle ou violente, pas un de nous n'ayant pû obtenir la permission de les voir. Aussi-tost que cette affaire fut divulguée, on nous fit aller au Conseil de guerre, où on nous demanda si nous avions eu quelque connoissance du dessein de nos Camarades, & quoy que nous pussions soûtenir que non, cela ne nous pût garentir d'estre condamnez à recevoir chacun cinquante coups sur les fesses, pour n'avoir pas donné avis du départ de nos Camarades. Cependant nous aurions receu effectivement cette correction, si le Roy ne nous eût fait grace, di-

Digitized by Google

sant que nous estions de pauvres miserables, que la tempeste, plûtost que l'envie de piller, avoit jetté dans son païs. Toute la peine donc qu'il nous imposa, fut de nous renvoyer chez nous, avec deffence d'en sortir jusqu'à nouvel ordre.

Juin. En Juin qu'on croioit que le Tartare deust venir, le General nous manda, & nous fit dire par nostre Trucheman, qu'il y avoit un Vaisseau échoüé en l'Isle de Quelpaerts, & que Wettevrée n'estant plus d'âge à faire ces voyages, il falloit que les trois d'entre nous qui entendoient le mieux le Coresien, se disposassent à partir; suivant cette proposition on choisit l'Assistant, Sou-Pilote & un Canonier, qui partirent deux jours aprés pour apporter des nouvelles de ce Naufrage.

Digitized by Google

Le Tartare estant arrivé au mois d'Aoust, il nous fut defAoust. fendu sous peine de punition corporelle, de ne point sortir du logis, que trois jours aprés son départ. La veille de son arrivée nous receumes par un Exprés des Lettres de nos Camarades, qui nous apprirent qu'on les avoit confinez aux extremitez du Royaume du costé du midy, où ils estoient gardez fort exactement, afin que si le grand Cham avoit eu le vent de l'affaire de nos deux malheureux, & qu'il voulut avoir les autres, on luy put dire qu'en passant à Quelparts ils estoient peris tous trois. Le Tartare vint encore à la fin de l'année, & nous fusmes comme les autresfois, gardez dans nos maisons, fort severement, par les ordres du Roy.

Digitized by Google

1656. Quoy que le Tartare eut déja envoyé deux fois en Corée, depuis l'entrepriſe de nos deux Camarades, ſans en avoir parlé : neanmoins la pluſpart des Grands faiſoient tous leurs efforts auprés du Roy pour nous perdre. On tint Conſeil trois jours pour cela ; mais enfin le Roy, ny ſon Frere, ſuivis du General & de quelques autres, ne furent pas abſolument de cet avis. Le General opinoit à nous faire combatre l'un aprés l'autre contre deux Coreſiens à la fois, donnant de meſmes armes aux uns & aux autres. Que par ce moyen on ſe déferoit de nous, ſans qu'on put dire que le Roy eut fait mourir de miſerables Etrangers. Quelques perſonnes plus charitables, qui ſçavoient qu'on nous tenoit

Digitized by Google

enfermez, & que nous ne sçavions rien de ce qui se passoit, nous firent dire en secret, ce que je viens de dire, surquoy Wettevrée ne disoit autre chose, sinon, que si nous pouvions encore vivre trois jours, nous en viverions bien davantage. Or comme le Frere du Roy qui presidoit à cette assemblée, passoit par nostre quartier pour y aller, & mesme fort proche de nous, cela nous donna le moyen de nous jetter à ses pieds, & d'implorer sa faveur, avec le visage prosterné en terre. Cet objet le toucha tellement de compassion, qu'il travailla depuis avec tant d'efficace pour nous, que nous ne sommes redevables de la vie, qu'au Roy & à luy. Comme cela fit du dépit à beaucoup de gens,

Digitized by Google

qui pouvoient tenter d'autres moyens de nous perdre, pour détourner leurs mauvaises intentions, & nous empécher de nous presenter devant les Tartares, on trouva bon de nous releguer en la Province de Thillado, où l'on nous devoit donner de la part du Roy cinquante livres de Ris par mois.

Mars. Nous partîmes donc en Mars de Sior, sur des Chevaux qu'on nous amena, accompagnez de nos connoissances jusqu'à la Riviere, qui est à une lieuë de la Ville. Ce fut là que nous dismes le dernier adieu à Wettevrée; car depuis ce jour-là nous ne l'avons ny veu, ny oüy parler de luy. Nous repassames dans toutes les mesmes Villes que nous avions veües en allant à la Cour, de sorte qu'estant venus coucher

Digitized by Google

à Jeam, nous en partîmes le lendemain matin, nous entrâmes sur le midy dans une grande Ville nommée Diusiang, ou Thillapenig, qui est entierement commandée par une grande Citadelle qui est tout contre. Le Penigse qui est le premier en l'absence du Gouverneur, fait là sa residence sous le nom de Colonel de la Province : Ce fut à luy que le Sergent qui nous menoit nous donna avec des Lettres du Roy. Il fut dépeché sur l'heure mesme pour aller querir nos trois Camarades, qu'on avoit éloignez l'année precedente, & qui étoient à douze lieuës delà, dans un fort, où le Vice-Amiral commandoit. On nous logea cependant tous ensemble dans une maison publique, & trois jours aprés les absens estans

revenus, nous reviſmes enſemble les trente-trois malheureux qui reſtoient du Naufrage.

Avril. On nous aporta en Avril quelques peaux qui eſtoient reſtées à Quelparts, dont nous n'eſtions éloignez que de dix-huit lieuës, parce qu'elles ne valloient pas la peine de les envoyer à Sior. Nous nous en accommodâmes le moins mal qu'il nous fut poſſible, & fiſmes quelques petites proviſions dans noſtre nouvelle demeure. La ſeule choſe à quoy nous eſtions obligez, eſtoit d'arracher deux fois le mois toute l'herbe de la Place qui eſtoit devant le Chaſteau, & de la tenir nette.

1657. Cette année noſtre Gouverneur eſtant accuſé de quelque malverſation fut obligé d'aller à la Cour pour ſe juſtifier, où on

Digitized by Google

dit qu'il fut au hazard de perdre la vie. Mais comme le peuple l'aimoit fort, & que les Grands le favorisoient à cause de son extraction, qui est des plus Illustres du Royaume, il en sortit si bien, qu'on luy augmenta ses dignitez. Il nous fut fort bon, aussi bien qu'aux Habitans du païs. Il nous vint en Fevrier un Gouverneur fort diferent de l'autre, car outre qu'il nous surchargea de travail, il nous voulu forcer à aller chercher à trois lieuës delà dans les montagnes, le bois que son Prédecesseur nous faisoit donner gratuitement. Mais Dieu mercy, une Apoplexie nous en delivra dans le mois de Septembre, dont personne ne fut affligé, tant chacun estoit mal satisfait de luy. Fevrier

En Novembre il nous vint un Novembre.

Digitized by Google

nouveau Gouverneur, qui ſe ſoucioit ſi peu de nous, que lors que nous luy demandions des habits ou quelque autre choſe, il répondoit que le Roy ne luy avoit donné aucun ordre là deſſus. Qu'il n'eſtoit tenu de nous fournir que le Ris de nôtre penſion, & que pour les autres neceſſitez c'eſtoit à nous à y pourvoir, comme nous le jugerions à propos. Nos habits cependant eſtant uſez à force de porter du bois, & le froid commençant à nous incommoder, nous reſolûmes, n'eſtant pas honteux parmy ces peuples, de demander l'aumône, de profiter de la curioſité qu'ils avoient de ſçavoir de nous mille choſes. Pour amaſſer donc dequoy nous veſtir, & n'eſtre plus obligez à courir une demie lieuë pour avoir une poignée de ſel,

Digitized by Google

nous presentâmes Requeste au Gouverneur pour obtenir de luy la permission de mandier, exposants qu'il ne nous estoit plus possible de gagner nostre vie à porter du bois, à cause que nous estions nuds, & qu'il ne nous pouvoit revenir de tout ce travail qu'un peu de Sel & de Ris : Qu'on le suplioit donc de souffrir que nous allassions dehors tour à tour ; Ce qu'il nous accorda, & de nostre part, nous sceusmes si bien user de cette grace, qu'en peu de temps nous fûmes remparez contre le froid.

Au commencement de cette année le Gouverneur fut rappellé, & celuy qui luy succeda ne manqua pas de nous causer de nouvelles traverses, il nous defendit de sortir, & nous dit que si nous voulions travailler 1638.

Digitized by Google

pour luy, il nous feroit donner à chacun trois pieces de toiles de Coton. Mais apres avoir bien reſvé ſur ces offres, qui ne pouvoient pas nous mettre à couvert des autres neceſſitez, ſur tout dans une année mauvaiſe comme celle-là, & que nous uſerions plus d'habits à ſon ſervice qu'il ne nous en donneroit. Nous luy repreſentâmes fort reſpectueuſement qu'il ne devoit point exiger cela de nous, ſurquoy il arriva un accident, qu'il l'obligea à donner les mains à nos demandes. Ces gens craignent tellement les fievres chaudes, que la ſeule penſée leur fait peur, & comme quelques-uns de nous en eſtoient affligez, il conſentit à nous laiſſer mandier par troupes, pourveu qu'on ne fut pas abſent plus de quinze jours

Digitized by Google

jours ou trois semaines,& qu'on n'allast ny du costé de la Cour, ny du Japon. Pour la moitié qui restoit au logis, il les chargea d'avoir soin des malades,& d'arracher l'herbe de la place.

Pendant le mois d'Avril de 1659.
cette année le Roy mourut, & avec la permission de Grand Cham, son Fils luy succeda. Cela ne nous empécha pas de continuër nostre métier, & sur tout chez les Moynes, qui sont tres-charitables, & tres reconnoissants du plaisir que nous leur donnions en leur racontants nos avantures, & leurs parlants des coûtumes des autres païs. Ils se plaisoient tellement à nous entendre, qu'il ne tenoit pas à eux qu'on ne passast les jours & les nuits dans ces entretiens.

Le Gouverneur qui vint aprés 1660.

Digitized by Google

celuy-cy, nous fut si favorable, qu'il disoit souvent que s'il ne tenoit qu'à luy, il nous renvoyeroit en nostre païs, où du moins en quelque lieu où il y eut de nos gens. Nous obtinmes de luy la confirmation de sortir sans aucune restriction. Cette année fut si seche qu'elle causa une grande disette de grains & de toutes sortes de denrées. L'année suivante fut
1661. encore plus déplorable, & la pluspart du monde mourut de faim, & les chemins estoient pleins de voleurs. Le Roy leur fit une cruelle guerre, & empécha par ce moyen beaucoup de meurtres & de brigandages. Il ordonna aussi d'enterrer les corps morts qu'on trouvoit à la campagne sans sepulture. Les glands, les pommes de Pein & les racines des champs, fai-

Digitized by Google

soient toute la nourriture du peuple, la famine fut si grande qu'il y eut des Villages pillez, & des magazins du Roy forcez impunement, parce que ce desordre se commettoit par les Esclaves des Grands, & que cette calamité dura deux années de suite. On s'en ressentit mesme encore un peu l'année suivante; car où le menu peuple n'avoit rien semé, il ne recueillit rien, toutefois cela fut reparé par l'abondante recolte qui se fit en d'autres lieux qui estoient arrosez par des Rivieres, ou qui estoient voisins des marais, sans quoy le païs eut esté absolument détruit. Le lieu où nous estions ne pouvant plus fournir à nôtre entretien, le Gouverneur en écrivit à l'Intendant de la Province, il luy fit réponse 1662. 1663.

Digitized by Google

que le Roy nous ayant assigné là nostre subsistance, il ne pouvoit pas nous transferer ailleurs sans un ordre de sa
Fevrier Majesté. Sur la fin de Fevrier, le Gouverneur suivant les ordres de la Cour, nous dispersa en trois Villes, il en envoya douze à Sayfiano, cinq à Siunschien, & autant à Namman; car nous n'estions plus alors que vingt deux en tout. Cette separation nous affligea au dernier point, à cause de la consolation que ce nous estoit d'être tous ensembles en un lieu où nous estions assez bien, & où nous avions d'assez bonnes provisions, & qu'il y avoit sujet d'aprehender qu'on ne nous envoyast en un lieu qui se ressentit encore de la famine. Mais cette affliction se changea en joye, car ce changement

Digitized by Google

donna lieu à nostre retraitte comme je le diray dans la suite. Au commencement donc du mois de Mars, apres avoir pris congé de nostre Gouverneur, & l'avoir bien remercié de toutes ses bontez, nous partîmes delà à pié, mettant les malades & ce que nous avions de bagage sur les chevaux qu'on nous donna. Ceux qui alloient à Sayfiano & à Siunschien prirent nostre mesme route, & couchâmes tous dans une mesme Ville le premier soir, & le lendemain: Mais le troisiéme jour nous entrâmes dans Siunschien, où nous laissâmes cinq de nos Camarades. Nous passames la nuit suivante dans une maison à la campagne, & en estant partis de grand matin, nous arrivâmes sur les neuf heures à Sayfiang, où ceux qui

nous avoient conduit, nous mirent entre les mains du Gouverneur ou Amiral de la Province de Tillado, qui fait là sa residence. Il ordonna aussi-tost de nous loger & de nous donner les meubles qui nous estoient necessaires, & nostre entretien sur le pié que nous en avions joüy jusqu'alors. Ce Seigneur nous parut un tresbon & tres-honneste homme. Deux jours apres nostre arrivée il s'en retourna à la Cour, & trois jours apres son départ, il en vint un autre pour luy succeder, qui fut proprement nostre fleau. Car il ne nous permettoit pas de nous éloigner de luy, & souffroit que nous fussions exposez à toutes les rigueurs de l'Esté & de l'Hyver. La plus grande grace qu'il nous accordoit, estoit d'aller cou-

Digitized by Google

per du bois qui fut propre à faire des fleſches à ſes gens, dont tout l'exercice eſt de tirer inceſſamment de l'arc. Les Grands ſe picquant entre eux à qui aura les meilleurs Tireurs. Il nous obligeoit encore à beaucoup d'autres choſes fâcheuſes, mais Dieu nous en vengea. L'hyver approchant, & la Ville où nous eſtions qui ſe ſentoit encore de la miſere de l'année paſſée, ne nous ayant pas ſecouru des choſes neceſſaires pour nous garentir du froid. Nous repreſentâmes au Gouverneur le bon eſtat où eſtoient nos Camarades dans les autres Villes, & le ſuppliâmes de trouver bon que nous puſſions aller chercher dequoy nous remparer contre le froid. Il nous accorda la permiſſion de nous abſenter pour trois jours, à con-

Digitized by Google

dition que la moitié demeureroit en faction auprés de luy, pendant que l'autre moitié seroit dehors. Cette permission nous fut fort avantageuse, parce que les Grands, qui nous plaignoient, favorisoient nos courses, & on souffroit que nous fussions quelquesfois un mois dehors. Nous raportions cependant tout en commun avec ceux qui demeuroient dans la Ville. Cela continua jusqu'au départ du Gouverneur, à qui le Roy manda de se rendre à la Cour. En y arrivant il le declara General de ses armée, Charge qui est toûjours occupée par la seconde personne du Royaume. Celuy qui vint en sa place nous exempta de toutes charges, & ordonna que nous serions traittez aussi favorablement que nos Camarades, qui étoient dans les deux.

Digitized by Google

deux autres Villes. Nous n'étions donc plus obligez qu'à faire monſtre deux fois le mois, à garder noſtre maiſon tour à tour, & à demander congé quand nous voulions ſortir, ou du moins d'en avertir le Secretaire, afin qu'en cas de beſoin, on ſçeut où on nous pourroit trouver. Nous remerciâmes bien Dieu de nous avoir delivré d'un ſi méchant homme, & de nous en avoir envoyé un ſi bon. Celuy-cy, outre les graces dont je viens de parler, nous regaloit ſouvent, & fort obligemment, pleignant noſtre diſgrace & nous demandant pourquoy eſtant le long d'une coſte de mer, nous ne tentions pas de paſſer le trajet qui nous ſeparoit du Japon. Nous luy répondions, que nous n'oſions rien

Digitized by Google

entreprendre contre les intentions du Roy, dailleurs que nous ne ſçavions pas la route, & que nous n'avions pas de Barque. Il repliquoit à cela, qu'il y avoit aſſez de Barques le long de la coſte, à quoy on répondoit qu'elles ne nous appartenoient pas, & que manquant ſon coup, on ſeroit puni comme Larron & comme Deſerteur. Le Gouverneur rioit de noſtre ſcrupule, ne deviuant pas que nous ne parlions de la ſorte, qu'afin que l'on ne ſe defiaſt point de nous, & que nous ne ſongions jour & nuit qu'à nous emparer d'une Barque, & que ceux qui ne nous vouloient pas de bien avoient empéché juſqu'alors qu'on ne nous en vendiſt une. Cependant on eut nouvelle que noſtre dernier Gouverneur n'avoit pas

Digitized by Google

esté en possession plus de six mois de sa nouvelle dignité, lors qu'il fut cité devant le Roy pour répondre de ses mauvaises actions. Il estoit accusé d'avoir fait mourir plusieurs personnes tant du peuple que de la noblesse, pour des sujets fort legers. Il fut condamné à recevoir quatre vingt & dix coups de baston sur les os des jambes, & banni à perpetuité.

Sur la fin de l'année on vid une Comete, & puis on en vid deux mesme temps, la premiere parut au Sud-est environ deux mois, & la seconde au Sud-oüest mais leurs queües estoient opposées La Cour s'en allarma si fort que le Roy fit redoubler les Gardes dans tous ses Ports & sur ses Vaisseaux. Il fit mesme porter des vivres dans les Places fortes, & quantité du mu-

Digitized by Google

nitions. Il faiſoit faire l'exercice tous les jours à toutes ſes troupes tant de Cavallerie que d'Infanterie, & ne s'attendoit à rien moins qu'à une irruption de l'un ou l'autre de ſes voiſins. Juſques-là qu'il fit defence d'allumer du feu de nuit dans les maiſons qui pouvoient eſtre veuës de la mer. Le Commun mangeoit tout ſon fait, & ne gardant la pluſpart que ce qu'il leur falloit pour ſubſiſter petitement avec du Ris, parce que lors que le Tartare vint s'emparer de leur païs, ils avoient veu les meſmes ſignes au Ciel. Ils ſe ſouvenoient auſſi qu'avant que les Japonnois leur declaraſſent la guerre, il leur avoit paru quelque choſe de ſemblable. Par tout où nous-nous trouvions, on nous demandoit quelles con-

Digitized by Google

sequences on tiroit en nostre païs de ces Cometes. Nous leur disions que cela pronostiquoit quelque signalé jugement de Dieu, & ordinairement la Peste, la Guerre ou la Famine, & souvent tous les trois. Et comme ils l'avoient experimenté, ils se confirmoient dans nostre sentiment. Nous passâmes assez doucement cette année & la suivante, faisant tous nos efforts pour nous rendre maistres d'une Barque sans pouvoir reüssir. Nous voguions quelquesfois avec un petit batteau qui nous servoit à chercher dequoy vivre le long du rivage, & à faire quelquesfois le tour de certaines petites Isles, pour voir s'il ne se presenteroit rien qui fut à nostre bien-seance, & qui put servir à nous sauver. Nos Camarades 1665.

Digitized by Google

qui estoient dans les deux autres Villes nous venoient voir de temps en temps, & de nôtre costé nous leur rendions visites plus où moins, selonqu'il plaisoit à nos Gouverneurs; car il y en avoit de plus indulgens les uns que les autres. Mais nous prenions en patience les plus rudes traittements, nous paroissant que Dieu nous faisoit une grande faveur de nous donner de la santé & mesme dequoy l'entretenir pendant une si longue captivité.
1666. L'année d'aprés nous perdismes nostre Protecteur & nostre bon amy, car son temps estant expiré, le Roy l'honnora d'une plus belle Charge. Pendant les deux ans de son Gouvernement on ne sçauroit croire combien de graces & de faveurs il fit indifferemment à tout le mon-

Digitized by Google

de, aussi estoit il parfaitement aimé à la Ville & à la campagne, & le Roy mesme & les Grans faisoient une estime toute particuliere de son sçavoir & de sa conduite. Pendant qu'il fut en charge il fit faire de grandes reparations, tint les costes libres, & maintint & augmenta les forces de la marine. De toutes lesquelles choses le Roy luy sçeut si bougré qu'il l'éleva aux premieres dignitez de la Cour. On fut sans Gouverneur les trois jours qui suivirent son départ car il suffit pour celuy qui quitte que son poste soit rempli le troisiéme jour par son Successeur & on accorde ces trois jours au nouveau Gouverneur afin qu'il puisse de l'avis de quelque Devin, choisir un moment heureux pour entrer en possession de

Digitized by Google

ſa Charge. Lors qu'il fut inſtalé, il ne ſe contenta pas de nous vouloir traitter dans toute la rigueur que le Gouverneur banni avoit voulu nous faire reſſentir, il vouloit encore qu'on pilaſt perpetuellement du grais. Ce que nous refuſames, repreſentant que ſon Predeceſſeur ne nous avoit rien preſcrit de ſemblable. Que nos appointemens ne ſuffiſant qu'à peine pour nous nourir, il eſtoit juſte de nous laiſſer le temps, qui nous reſtoit de nos factions, pour amaſſer dequoy nous veſtir, & dequoy ſubvenir à nos autres neceſſitez. Que le Roy ne nous avoit pas envoyez pour travailler, & que ſi cela eſtoit, il nous ſeroit plus avantageux de renoncer à ſes gages, & de demander qu'on nous envoyaſt

Digitized by Google

au Japon, ou en quelque autre lieu où il y eut de nos gens. Pour toute réponse on nous commanda de nous retirer, avec menace qu'on sçauroit bien nous reduire. Mais il en fut bien empéché, car peu de jours aprés, comme il estoit dans un fort joly Vaisseau le feu qui par mégarde se prit aux poudres, enleva toute la Proüe, & tüa cinq hommes. Surquoy il faut remarquer que ces peuples tiennent leurs poudres dans un magazin devant le Mast. Le Gouverneur croyant pouvoir tenir cet accident secret, n'en fit rien sçavoir à l'Intendant de la Province, mais il se trompa fort, parce que le feu fut aperceu d'un des Espions que le Roy tient sur ses costes, & mesmes dans le cœur du païs pour sçavoir ce qui s'y

Digitized by Google

passe. Cet Espion dont ayant averty l'Intendant, celuy-cy en écrivit à la Cour, où le Gouverneur fut aussi-tost mandé, & receut par ordre des Juges quatre vingt & dix coups de baston sur les os des jambes, & fut banny aperpetuité.
Iuillet. Cela fut cause qu'en Juillet nous eusmes un autre Gouverneur, qui marchant à nostre égard sur les traces du dernier, nous demandoit tous les jours cent brasses de natte, nous luy fismes comprendre que cela estoit impossible, & luy representâmes en substance tout ce ce que nous avions dit à ses Predecesseurs. Mais il ne s'en émeut pas davantage, nous témoignant qui si nous n'estions pas propres à ces sortes d'ouvrages, il sçauroit bien trouver à quoy nous occuper, & il

l'eut fait comme il le disoit, s'il ne fut point tombé malades. Nous conclûmes de sa dureté, que nostre misere estoit sans ressource, parce que les nouveaux Officiers imposent bien plûtost de nouvelles peines, qu'il ne supriment celles qui sont establies. Ainsi on avoit ajoûté à nos factions, d'arracher les herbes de la Place de Penigle, & d'aller ensuite choisir & couper du bois propre à faire des Flesches. Ces reflections nous determinerent de profiter de l'indispositon de nostre nouveau Tiran, & à recouvrer à quelque prix que ce fut une Barque, aimant mieux tout risquer, que de gêmir plus long-temps dans les fers au milieu des Idolatres, & de souffrir d'eux toutes sortes d'insultes. Pour executer nostre

Digitized by Google

reſolution, nous fûmes d'avis de nous ſervir d'un Coreſien de noſtre voiſinage, qui avoit grande habitude avec nous, & à qui nous avions ſouvent donné dequoy ſe deffendre de la miſere. Nous luy propoſâmes donc de nous acheter, ou faire acheter une Barque ſous pretexte d'en avoir beſoin pour aller mandier du cotton dans les Iſles voiſines, promettant de luy en faire bonne part au retour. Il s'acquitta ſi bien de cette commiſſion, qu'il fit marché fort bruſquement d'une Barque de peſcheur, & on luy donna auſſi-toſt de quoy la payer, le vendeur s'eſtant apperceu que c'eſtoit pour nous, voulut rompre ſon marché, à la perſuaſion de quelqu'un qui luy diſoit que c'eſtoit pour nous auver. Que ſi cela arrivoit on

Digitized by Google

le feroit mourir, & en effet cela estoit vray, mais comme on s'offrit à payer le double il consentit, preferant un gain present, à un mal avenir. Lors que ces deux Coresiens se furent retirez nous pourvusmes d'abord la Barque de voiles d'anchre & de cordages, de rames & de tout ce dont nous crûmes avoir besoin, pour partir au premier quartier de la lune, à cause que c'estoit le mois douteux. Nous retinsmes deux de nos Camarades, qui par bonne fortune pour eux nous estoient venus voir, & qui ne se firent pas prier. Sçachant aussi que Jean Pierre de Uries, qui estoit un habile Matelot estoit à Siunschien, nous l'envoyâmes prier de venir, avec ordre de luy representer que tout estoit prest. Le Messager ne l'ayant

pas trouvé dans ſa garniſon, fut le chercher à Namman qui eſt à ſeize lieuës delà, d'où il l'amena, ayant fait plus de cinquante bonnes lieuës de chemin en quatre jours. Le jour & l'heure eſtant pris, pour partir le quatriéme de Septembre à la Lune couchante, quoy que nos voiſins ſe defiaſſent de quelque choſe, nous de laiſſâmes pas ſur le ſoir aprés avoir mangé un morceau, de paſſer par-deſſus les murailles de la Ville, pour porter le reſte de nos proviſions, qui conſiſtoient en Ris avec des pots, de l'eau, & une poiſle à frire. Comme la Lune eſtoit couchée nous ne fûmes veus de perſonne. La premiere choſe que nous fiſmes fut de paſſer dans une Iſlette qui eſtoit à la portée du Canon, où nous priſmes de l'eau dou-

Septembre

Digitized by Google

ce plein une tonne qui se trouva dans nostre Barque, delà nous passâmes sans faire bruit devant les Vaisseaux de la Ville, & tout contre les Fregates du Roy, avançant le plus qu'il nous estoit possible dans le Canal. Le Calme qui avoit esté grand jusqu'alors, cessa & il s'éleva un vent favorable qui nous convia de mettre à la voile, ce que nous fismes en invoquant Dieu de bon cœur, & nous abandonnant à sa conduite. Le matin qui estoit le cinquiéme de Septembre comme nous estions prests de sortir du Canal de l'Isle, un pescheur nous appela, mais nous ne voulûmes pas répondre dans la crainte que ce ne fut quelque garde avancée des Vaisseaux de guerre qui sont aux environs. Au lever du So-

Digitized by Google

leil le vent tomba, ce qui nous obligea de baiſſer nos voiles, & de ramer, pour nous éloigner & nous empecher d'eſtre découverts, ſur le midy le temps commença à ſe rafraiſchir, & ſur le ſoir nous miſmes la voile au vent, prenant noſtre route ſuivant noſtre imagination du coſté du Sud-eſt, le ſoir le vent s'eſtant fortifié nous franchiſmes la pointe de Corée & fûmes hors de toute aprehenſion d'eſtre ſuivis, & comme ce temps dura toute la nuit nous avançâmes fort.

Le matin ſixiéme jour, nous nous trouvâmes fort proches de la premiere Iſle du Japon, & le ſoir, favoriſez toûjours du meſmes vent, nous vinſmes ſans le ſçavoir devant l'Iſle de Tirando, où nous n'oſâmes pas aborder, parce que pas un de nous

Digitized by Google

nous n'avoit esté au Japon, & que la rade nous estoit inconnuë. De plus les Coresiens nous avoient souvent asseuré, qu'il n'y avoit point d'Isles à côtoyer pour aller à Nanquesaki. Nous passames donc outre pour gagner le haut d'une Isle plus avancée, qui d'abord nous paroissoit fort petite & fort proche, & en effet nous la passâmes la nuit.

Le septiéme jour nous continuâmes nostre route avec un vent froid & par un temps assez inconstant, le long de quantité d'Isles qui nous sembloient sans nombre & comme nous estions prevenus qu'il n'y avoit point d'Isles à passer, nous tâchions de gagner le dessus. Le soir nous pensâmes toucher à une Islette & nous y eussions passé la nuit sur le

Digitized by Google

fer, à cauſe que le Ciel ſembloit fort orageux, mais nous découvriſmes une ſi grande quantité de feux dans tous les environs, que nous reſolûmes de demeurer à la voile, ayant le vent arriere, mais aſſez froid.

Le matin du huictiéme jour nous nous trouvâmes au meſme endroit d'où nous eſtions partis le ſoir, ce que nous attribuons à la force de quelques courants. Surquoy nous reſolûmes de regagner la haute mer, mais à peine euſmes nous fait deux lieuës qu'il s'éleva un vent contraire ſi violent, qu'il nous reduiſit d'abord à la neceſſité de chercher terre, & comme il augmentoit de moment à autre, ayant traverſé une baye ſur le midy nous y jettâmes l'anchre, ſans ſçavoir en quel païs nous

estions. Pendant que nous cuisions quelque petite chose pous manger, les Habitans passoient & repassoient auprés de nous sans nous rien dire & sans s'arrester. Sur le soir le temps s'étant un peu radoucy nous vismes venir une Barque, qui portoit six hommes qui avoient chacun deux coûteaux à la ceinture, ils passerent en ramant assez proches de nous, & mirent à terre un homme vis-à vis du lieu où nous estions. Cela nous fit lever l'anchre & mettre promtement à la voile, nous servant aussi de nos rames pour sortir de cette baye le plus viste qu'il nous seroit possible & regagner la haute mer. Mais cette Barque nous en empécha, car s'estant mise à nos trousses, elle nous attrapa bientost. Il est vray, que si nous

Digitized by Google

euſſions voulu nous ſervir de nos longs baſtons de Bambucs, il nous euſt eſté aisé de l'empécher de nous joindre, mais voyant partir du rivage diverſes autres Barques, pleines de Gens, qui ſelon la deſcription qu'on nous en avoit faite, devoient eſtre des Japonnois, nous ceſſames de nous allarmer. Comme ils crioient & nous demandoient par ſignes où nous voulions aller, nous arborâmes la Pavillon des armes d'Orange, que nous avions preparé pour cela, criant Holande Nanqueſaki. Surquoy ils nous firent ſigne de caler la voile, & de prendre terre, ce que nous fiſmes auſſi-toſt. Ils firent paſſer enſuite un de nos gens dans leur Barque, & rangerent le reſte devant une de leurs pagodes.

Digitized by Google

Aprés avoir anchré & avoir mis des Barques en garde autour de la nostre, ils prirent encore un de nos hommes qu'ils mirent avec l'autre, leur faisant diverses questions sans se pouvoir entendre. Nostre venuë allarma toute la coste, & on ne voyoit pas un homme qui ne fut armé de deux épées, mais ce qui nous rasseuroit, c'est qu'ils s'efforçoient de nous monstrer Nanquesaki, & sembloient nous vouloir dire qu'il y avoit-là de nos gens. La nuit une grande Barque qui portoit la troisiéme personne de l'Isle de Gotto vint nous aborder. Ce Seigneur voyant que nous estions Holandois, nous fit comprendre par des signes que nous avions cinq Vaisseaux à Nanquesaki, où il

Digitized by Google

eſperoit de ſe rendre avec nous dans quatre ou cinq jours ſi nous en avions envie. Il nous fit entendre que nous eſtions dans l'Iſle de Gotte qui obeït au Czar, mais pour ſatisfaire à l'envie qu'il avoit de ſçavoir d'où nous venions, nous euſmes bien de la peine à luy faire comprendre que nous venions de Corée, & qu'il y avoit treize ans paſſez que nous avions fait Naufrage dans une Iſle dependante de ce Royaume là. Que nous ne ſouhaitions rien tant preſentement que d'arriver à Nanqueſaky auprés des gens de noſtre païs. Que pour ſatisfaire à cette paſſion nous nous eſtions expoſez dans une méchante Barque, ſur une mer qui nous eſtiot inconnuë, où nous avions fait quarante lieuës ſans bouſſole pour abor-

Digitized by Google

der au Japon, sans nous soucier de tout ce que les Coresiens nous avoient dit pour nous persuader que les Japonois faisoient mourir cruellement tous les Estrangers qui abordoient en leur païs.

Nous passâmes les trois jours suivans au mesme lieu bien gardez dans nostre Barque, où on nous apportoit de l'eau, du bois, de la viande, & pour nous garentir de la pluye qui tomba pendant tout ce temps-là en abondance on nous donna une natte.

Le douziéme jour on nous pourveut des vivres necessaires pour aller à Nanquesaky, & le soir mesme nous moüillâmes de l'autre costé de l'Isle où nous passames la nuit.

Le treiziéme jour le Seigneur dont nous avons parlé leva

Digitized by Google

l'anchre accompagné de deux grandes Barques & de deux petites, il estoit chargé de lettres pour le Czar & de quelques hardes. Nos deux Camarades estoient dans l'une de ces grandes Barques, & nous ne les réjoignismes qu'à Nanquesaki. Sur le soir nous vismes la baye de cette Ville, & sur le minuit nous moüillâmes devant, & nous vismes là nos cinq Vaisseaux. Plusieurs Habitans de Gotte, & mesme des Grans, nous firent des presens & de grandes amitiez, sans vouloir rien prendre de nous.

Le quatorziéme jours on nous mena tous à terre, où les Truchemans de la compagnie nous receurent, lors qu'ils eurent écrit toute les réponses que nous fismes à leurs diverses questions, on nous mena chez le Gouverneur,

Digitized by Google

verneur, & on nous presenta à luy sur le midy. Apres que nous eusmes satisfait à sa curiosité, il loüa fort nostre action, d'avoir surmonté tant de dificultez & de dangers pour recouvrer nostre liberté. Il ordonna ensuite aux Truchemans de nous mener à nôtre Commandant, qui estoit Monsieur Guillaume Volguers, qui nous receut tres-bien, Monsieur Nicolas le Roy son Lieutenant nous fit aussi un tres-bon accueil & generalement toute la Nation. Au sortir delà on nous fit habiller à nostre mode.

Le premier jour d'Octobre Monsieur Volguers partit de l'Isle, & le vingt-troisiéme il sortit de la baye avec sept Vaisseaux. Cependant le Gouverneur de Nanguesaky qui nous vouloit garder un an, Octobre.

Digitized by Google

nous fit mener devant luy le vingt-cinquiéme du meſme mois, & aprés nous avoir examiné tout de nouveau, il nous rendit au Directeur de la Compagnie, qui nous fit loger chez luy, d'où nous partîmes quelques jours aprés pour Batavie.

Novembre. Nous arrivâmes-là le vingtiéme de Novembre, & donnâmes noſtre journal en debarquant au General, qui aprés nous avoir fort bien receu, promit de nous embarquer dans les Vaiſſeaux qui partiroient delà le vingt-huictiéme de Decembre. Ces Navires aprés avoir eſſuyé quelques tempeſtes arriverent à Amſtredam le vingtiéme de

1668. Juillet de l'année 1668. où nous rendîmes graces à Dieu de nous avoir délivrez d'une captivité de treize ans & vingt huit jours, le ſuppliants d'a-

Digitized by Google

voir compassion de nos pauvres Confreres qui estoient restez, dont voicy les noms, & celuy de ceux qui sont retournez en leur Patrie.

NOMS DE CEVX QVI sont revenus de Corée.

Henry Hamel de Gorcum, Secretaire du Vaisseau, & autheur de cette Relation.
Godefroy Denis de Rotredam.
Jean Piters d'Uries en Frise.
Gerard Jans de Rotredam.
Mathieu Ybocken d'Encuse.
Corneille Thierry d'Amstredam.
Benoist Clerc de Rotredam.
Denis Godefroy de Rotredam.

NOMS DE CEVX QVI sont demeurez en Corée.

Jean Lampe d'Amstredam Assistant.

LYON

Henry Corneliis de Urée-Landt.
Jean Nicolas de Dorte,
Jacob Jans de Norvege.
Antoine Ulders d'Embden.
Nicolas Arents d'Oſt-Voren.
Alexandre Boſquet Eſcoſſois.
Jean d'Utrecht.

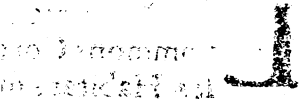

Digitized by Google

DESCRIPTION
DU
ROYAUME DE COREE.

LE Royaume que nous nommons Corée, & que les Habitans du païs appelent Tiocencouk, & quelquesfois Caoli, s'eſtend depuis le trente quatriéme degré de latitude, juſqu'au quarante quatriéme, ſi bien qu'il apres de cent cinquante lieuës de longueur du midy au Septentrion, & environ ſoixante & quinze de large de l'Orient à l'Occident. Auſſi les Coreſiens le repreſentent ils ſous la figure d'un quarré long comme une car-

Digitized by Google

te à joüer. Cela n'empéche pas qu'il n'y ait quantité de pointes de terre qui avancent extremement en mer.

Il eſt diviſé en huit Provinces, qui renferment trois cens ſoixante Villes, ſans compter les Chaſteaux ny les Forteresſes qui ſont toutes ſur les Montagnes.

L'abord de ce Royaume eſt tres-difficile par mer, & fort dangereux pour ceux qui ne connoiſſent pas ſes coſtes, à cauſe quelles ſont bordées d'écueüils & de bancs en divers endroits. Du coſté du Sud-eſt, il eſt fort voiſin du Japon, n'y ayant entre la Ville de Pouſan & celle d'Oſacco, que vingt cinq ou vingt ſix lieuës. Entre deux eſt l'Iſle de Suiſſima, que ceux de Corée nomment Taymutto. Elle leur appartenoit

autrefois, mais par un Traitté de Paix fait avec ceux du Japon, ils l'échangerent contre celle de Quelparts.

Du costé du couchant, ce Royaume est separé de la Chine par le Golfe de Nanquin; mais il y touche du costé du Nort, par le moyen d'une longue & haute montagne, qui empéche que la Corée ne soit une Isle. Il n'est borné du costé du Nord-est que par une vaste mer, où on trouve tous les ans une grande quantité de Balaines, & dont une partie porte encore les Crocs & les Harpons des François & des Holandois, qui vont ordinairement à cette pesche. On prend là aussi beaucoup de Hareng en Decembre, Janvier, Fevrier & Mars: celuy qu'on pesche pendant ces deux pre-

miers mois est gros comme celuy de Holande, mais ceux qu'on prend aprés est plus petit, & ressemble à celuy que nous appellons Hareng à frire, & qu'on mange en Mars & en Avril. D'où nous inferons qu'il y a asseurement un passage entre la Corée & le Japon, qui répond au destroit de Vaygats. Surquoy nous avons souvent demandé aux Matelots de Corée, qui frequentent la mer du Nord-est, quelles terres estoient au delà, & ils nous ont tous répondu qu'ils ne croyoient pas qu'il y eut autre chose de ce costé-là qu'une mer sans bornes.

Pan-Ha-teng.

Ceux qui vont de Corée à la Chine, s'embarquent au plus estroit du Golfe, car le chemin par terre est trop incommode, à cause de la difficulté qu'il y a de traverser la monta-

gne & sur tout en Hyver parce qu'il y fait fort froid, & qu'en Esté on y rencontre quantité de bestes farouches. Il est vray qu'il est aisé de faire le trajet du costé du Nord en Hyver, parce que le Golfe gele ordinairement assez fort pour cela. Le froid est si grand en Corée qu'en 1662. on a oublié de mettre dans le journal, que nous estant retirez dans les Cloistres, qui sont sur les montagnes, il tomba de la neige si prodigieusement, que pour aller d'une maison à l'autre il falloit faire des chemins sous la neige, & pour aller à découvert ils portent sous les pieds de petits aix ou des especes de raquettes, ce qui les empéche d'enfoncer, sans les empécher de monter & de descendre sur la neige. Le grand froid

eſt cauſe que ceux qui habitent la coſte du Nord, ne vivent que d'orge, & encore aſſez mauvais, le Ris & le Cotton n'y pouvant croiſtre. Les plus accommodez de cette Province là, font venir leur farine du coſté du midy, mais le menu peuple de ce quartier n'eſt veſtu que de groſſe toile de chanvre & de méchantes peaux. En recompenſe la racine de Niſy croit là en grande abondance, ils la donnent en payement au Tartare pour leur Tribut; & en font auſſi un grand commerce à la Chine & au Japon. Le reſte du païs eſt fertile & produit toutes les choſes neceſſaires à la vie, & ſur tout du Ris & d'autres grains. Ils ont du Cotton & du Chanvre, & meſme des vers à ſoye; mais ils ne ſçavent pas

Digitized by Google

préparer la Soye pour en faire des Eſtofes. Ils ont chez eux de l'argent, du plomb, des peaux de Tigre, & la racine de Niſy, ſans parler du Beſtial & de la Volaille & de beaucoup d'autres choſes. Ils ont quantité de Chevaux & de Vaches, ils ſe ſervent de Bœufs pour labourer, & de Chevaux pour les voyages, & pour le tranſport des marchandiſes. Ils ont auſſi des Ours, des Cerfs, des Sangliers, des Pourceaux, des Chiens, des Chats, & divers autres animaux. Nous n'y avons point veus d'Elefans, mais on y void des Kaymans ou Crocodiles de differente grandeur, qui ſe tiennent dans les Rivieres. Leur dos eſt à l'épreuve du mouſquet, mais ils ont la peau fort tendre ſous le ventre. Il s'en trouve qui ont dix

Digitized by Google

Sept aulnes de Holande sont quatre de France.

huit à vingt aulnes de long, la teſte large, le groin de pourceau, la geule fenduë juſqu'aux oreilles, l'œil perçant, mais fort petit, les dents blanches & fortes, rangées comme celle d'un peigne. Ils ne remüent en mangeant que la machoire d'en haut. L'Eſpine du dos de cet animal à ſoixante vertebres, & a de longues griſes aux pieds, ſa queüe eſt auſſi longue, que le reſte de ſon corps, ils mangent également la viande & le poiſſon, & ſont friands de chair humaine, les Coreſiens nous ont ſouvent dit, qu'on avoit trouvé une fois trois petits enfans dans le ventre de l'un de ces Crocodiles. Ils ont outre cela beaucoup de Serpens & d'animaux venimeux. Pour les Oyſeaux, ils ont des Cygnes, des Oyes, des Canars,

Digitized by Google

des Herons, des Cygognes, des Aigles, des Faucons, des Millans, des Pigeons, des Becasſes, des Pies, des Corneilles, des Alouëttes, des Pinçons, des Grives, des Vanneaux, des Faiſants, des Poules, & de tout en quantité auſſi bien que d'autres Oyſeaux inconnus en l'Europe.

La Corée eſt gouvernée par un Roy, dont l'autorité eſt abſoluë, quoy qu'il reconnoiſſe le Tartare, car il ordonne de tout comme il luy plaiſt ſans prendre le Conſeil de perſonne. Il n'y a point de Seigneurs de Places, c'eſt à dire qui ait des Villes, des Iſles ou des Villages en proprieté, & tout le revenu des Grans procede des biens dont ils n'ont que la joüyſſance, & du grand nombre de leurs Eſclaves, car nous

Digitized by Google

en avons veu tel qui en avoit deux ou trois cents. Ainſi les terres & les charges dont le Roy honnore les particuliers, luy reviennent toutes aprés leur mort.

Pour ce qui regarde la guerre, le Roy entretient beaucoup de Soldats dans ſa Capitale, qui ne ſont occupez qu'à faire garde autour de ſa perſonne, & à le ſuivre quand il va dehors. Toutes les Provinces ſont obligées une fois en ſept ans, d'envoyer tous les hommes libres en garde chez le Roy pendant deux mois, ſi bien que durant toute cette année-là elle eſt ſous les armes, pour envoyer les uns aprés les autres tout le monde à la Cour. Chaque Province a ſon General, qui a ſous luy quatre ou cinq Colonels, qui ont chacun

Digitized by Google

autant de Capitaines, qui dépendent d'eux, qui ont tous le commandement de quelque Ville, ou de quelque Forteresse, jusques là qu'il n'y a point de Vilage où il n'y ait du moins un Caporal qui commande, & qui a des dixeniers au dessous de luy. Ces Caporaux sont obligez de donner tous les ans à leurs Capitaines, un roolle des gens qui sont dans leur dépendence, & par ce moyen le Roy sçait toûjours precisément, de combien de monde il peut faire estat, lors qu'il en à besoin. Leurs Cavaliers sont armez d'une cuirasse, d'un pot & d'une espée, & portent outre cela un Arc, des fleſches & un Fleau semblable aux nostres, excepté que les leurs sont garnis de petites pointes de fer. Les Fantassins portent comme eux

Digitized by Google

un corselet, un morion & l'épée avec le mousquet ou la demye pique. Les Officiers n'ont que des Arcs & des Flesches. Les Soldats sont obligez d'estre fournis à leurs dépens, de quoy tirer cinquante coups à balle. Chaque Ville fournit aussi tour à tour un certain nombre de Religieux, qu'elle tire de l'étenduë de son ressort, pour garder & entretenir à leurs dépens les Forts & les Chasteaux qui sont dans les destroits & aux penchants des montagnes. Ils passent pour les meilleurs Soldats, & obeïssent à des Officiers pris de leur corps, qui observent les mesmes reglemens que l'autre milice, si bien que le Roy sçait encore à un Moynes prest, combien il y en a en estat de le servir. Ceux qui ont atteint l'âge de soixante ans

Digitized by Google

ans ſont exempts de faction, & leurs enfans prenent leurs place. Le nombre des perſonnes libres qui ne ſont point dans les troupes du Roy, & qui n'y ont point eſté, joint aux Eſclaves, fait environ la moitié des gens du païs. Au reſte ſi un homme libre couche avec une femme Eſclave, ou un Eſclave avec une femme libre, les enfans qui en naiſſent ſont eſclaves, & pour ceux qui naiſſent de pere & de mere Eſclaves, ils ſont au maiſtre de la mere. Comme la Corée eſt preſque toute bordée de la mer, il faut que chaque Ville entretienne un Vaiſſeau équipé & pourveu de toute choſe: leurs Navires ont ordinairement deux Maſts, & ſont à trente ou trente deux rames, qui ont chacune cinq ou ſix rameurs, de

sorte qu'il y a sur ces especes de Galleres, tant en rameurs qu'en Soldats, prés de trois cens hommes. Ces Vaisseaux ont quelques petites pieces de Canon & quantité de feux d'artifices. Chaque Province à cause de cela a son Amiral, qui fait la reveuë des Vaisseaux tous les ans, dont ils rendent compte au grand Amiral, qui se trouve aussi quelquefois aux reveuës. Si quelqu'un des Amiraux ou des Officiers qui sont sous eux tombent en faute, il est puny de bannissement ou de mort, comme nous vismes bannir au Prin-temps de l'année 1666. nostre Gouverneur qui avoit le commandement sur dix sept Vaisseaux, pour avoir caché au Roy, que le feu s'estoit pris aux poudres & avoit emporté cinq hommes.

Digitized by Google

Les principaux Officiers de terre & de mer qui composent le Conseil du Roy, s'assemblent chez luy tous les jours, & le servent en toutes les affaires qui se presentent, sans le pouvoir obliger à rien. Il faut qu'ils attendent qu'on leur demande leur avis, pour le donner, & qu'ils soient nommez pour une affaire avant que de s'en mesler. Ces gens là tiennent les premiers rangs auprés du Roy, & vivent & meurent dans ces Employs, où jusqu'à quatre vingts ans, supposé qu'ils ne fassent rien de mal qui les en rende indignes, il en est de mesme des autres charges inferieures de la Cour, qu'on ne quitte, que pour monter à de plus hautes. Les Gouverneurs de Places & les Officiers subalternes changent tous les trois ans, il y en

Digitized by Google

à peu, mesme qui servent ce temps entier, par ce qu'ils sont presque toûjours accusez de diverses malversations, pendant leur exercice. Le Roy tient par tous des Espions pour estre informé de la conduite de chacun, ce qui est cause qu'on en punit souvent de mort ou de banniſſement perpetuel.

Le revenu du Roy, pour l'entretien de sa maison & de ses troupes, consiste aux droits qu'on prend sur tout ce que la terre produit, ou qu'on tire de la mer. Il y a pour cela dans les Villes, & dans chaque Village, des Magasins pour serrer cette dixme, car les Fermiers, qui sont ordinairement des gens du commun, prennent le dixiéme de toutes choses, qui se prend sur le champ au temps de la recolte, & avant

qu'on ait rien enlevé. Les Grans vivent de leurs propres revenus, comme j'ay déja dit; & pour ceux qui sont en charge, ils vivent des pensions que le Roy leur donne à prendre sur les fonds des lieux où ils résident, assignant aux troupes de terre & de mer, ce qui se leve dans le païs. Il faut outre cette dixme que les hommes qui ne sont point enrollez travaillent trois mois de l'année à tout ce à quoy le païs les veut employer. On distribuë tous les ans à chaque Soldat & à chaque Cavalier trois pieces de toile pour se vestir, qui valent en tout une pistole, ce qui fait une partie de la solde des milices qui sont dans la Capitale du Royaume. Voilà ce qui se leve sur le peuple, qui ne connoist point d'autres Gabelles ou impostz.

Digitized by Google

La Justice des Coresiens est fort severe sur tout à l'égard des criminels. Celuy qui se rebelle contre le Roy est exterminé avec toute sa race, ses maisons sont rasées, sans que personne ose jamais les rebastir, & tous ses biens sont confisquez pour le public, & se donnent quelquefois à un particulier. Quand le Roy a prononcé un Arrest, si quelqu'un a la hardiesse d'y trouver à redire, rien n'est capable de le garentir d'un rigoureux supplice, comme nous l'avons veu souvent. Il me souvient entre autres, que le Roy sçachant que la femme de son frere faisoit de tres beaux ouvrages à l'aiguille; il l'a pria qu'il put porter une veste brodée de sa main, mais cõme cette Princesse le haissoit mortellement dans son cœur, elle renferma entre les deux

eſtofes, des Charmes & des Caracteres d'une ſi grande vertu, que le Roy ne pouvoit goûter repos ny plaiſir pendent tout le temps qu'il portoit cet habit. Aprés s'eſtre bien tourmenté pour en découvrir la cauſe, enfin il luy vint en l'eſprit, ce que ce pouvoit eſtre; il fit decoudre la veſte & trouva la cauſe de ſes agitations & de ſes inquietudes. On ne fut pas long-temps à faire le procez à cette miſerable. Le Roy la condamna à eſtre enfermée dans une chambre dont le plancher eſtoit d'Airain, & fit allumer deſſous un grand feu, dont la chaleur la tourmenta juſqu'à la mort. Le bruit de cette execution s'eſtant répandu dans les Provinces, un proche parent de cette mal-heureuſe, qui eſtoit Gouverneur de Place, & fort conſideré à la

Digitized by Google

Cour pour ſes bonnes qualitez & pour ſa naiſſance, ſe hazarda d'écrire au Roy. Qu'une femme qui avoit eu l'honneur d'epouſer le Frere de ſa Majeſté ne meritoit pas de mourir par un ſi cruel ſupplice, & qu'il falloit eſtre plus indulgent pour le ſexe. Le Roy irrité de la hardieſſe de ce Courtiſan, le mande auſſi-toſt, & aprés luy avoir fait donner vingt coups de baſton ſur les os des jambes, il luy fit trancher la teſte. Ce crime, & ceux dont je vas parler ne ſont que perſonnels, & n'envelopent pas la famille dans le chaſtiment. Si une femme fait mourir ſon mary, on l'enterre toute vive juſqu'aux épaules dans un chemin fort frequenté, & on met à coſté d'elle une hache, dont tous ceux qui paſſent & qui ne ſont

pas

pas nobles, ſont obligez de luy donner un coup ſur la teſte, juſqu'à ce qu'elle ſoit morte. Dans la Ville où ce mal-heur arrive, on interdit pour un temps les Juges, on luy oſte meſme le Gouverneur, la rendant dépendante d'un autre Gouvernemẽt & ne luy laiſſant au plus qu'un ſimple Gentil-homme pour commander. La meſme peine eſt ordonnée aux Villes, qui ſe revoltent contre leurs Gouverneurs, ou qui portent contre eux de fauſſes accuſations à la Cour. Un homme qui tuë ſa femme, & qui peut prouver, qu'il avoit raiſon de le faire, comme l'ayant trouvée en adultere, ou en quelque autre grande faute, ne court aucun danger pour cela. Si la femme tuée eſtoit Eſclave, on en eſt quitte pour en payer

Digitized by Google

trois fois la valeur, à celuy à qui elle appartenoit. Ils font mourir par de cruels tourmens les Eſclaves qui tuënt leurs Maiſtres, mais on ne compte pour rien qu'un Maiſtre tuë ſon Eſclave, quand ce ſeroit pour un leger ſujet. Voicy comme on punit un homme qui en a tué un autre. Aprés qu'on a long-temps foulé aux pieds le Criminel, on fait paſſer du vinaigre ſur le cadavre corrompu, qu'on fait avaller au patient avec un entonnoir, & lors qu'il en eſt plein, ils le frapent à coup de baſtons ſur le ventre juſqu'à ce qu'il creve. Pour les Larrons, ils les foulent aux pieds juſqu'à la mort, & quoy que ce ſupplice ſoit fort rigoureux, les Coreſiens ne laiſſent pas d'eſtre fort enclins à dérober. Si quel-

Digitized by Google

qu'un non marié eſt trouvé couché avec une femme mariée, on le dépoüille nud, à la reſerve d'un petit calçon. Aprés luy avoir frotté le viſage de chaux, on luy paſſe une Fleſche à chaque oreille, & on luy attache un petit Tambour ſur le dos, qu'on touche aux Carrefours pour le tourner en rideaule. Ce ſupplice finit par quarante ou cinquante coups de baſton à cru ſur les feſſes des hommes, mais on laiſſe le calçon aux femmes. Les hommes ſont d'une complexion fort amoureuſe, & ſi jaloux, qu'ils n'accordent qu'avec peine & rarement à leurs meilleurs amis, la veuë de leurs femmes & de leurs filles. Un homme marié trouvé couché avec la femme d'un autre eſt puni de mort, & ſur tout parmy les perſon-

Digitized by Google

nes qui ſont le plus en dignité; il faut meſme que le pere du criminel, s'il eſt en vie, ou ſon plus proche parent, faſſe l'office de Boureau. Le Patient peut choiſir de quelle mort il veut mourir, mais ordinairement les hommes demandent qu'on les perce à coups d'épée par derriere, & les femmes qu'on leur coupe la gorge. Ceux qui ne payent pas à point nommé ce qu'ils doivent au Roy; ou aux Particuliers, ſont frapez deux ou trois fois le mois ſur les os des jambes, & cela ſe continuë juſques à ce qu'ils ayent trouvé dequoy s'acquiter. S'ils meurent avant que d'avoir ſatisfait entierement, leurs plus proches parens ſont obligez de payer pour eux, ou de ſouffrir les meſmes peines, ſi bien que le Roy &

Digitized by Google

les particuliers ne perdent jamais leur deû. Le plus leger ſuplice de ce païs-là, eſt d'eſtre battu ſur les feſſes nuës ou ſur le gras des jambes, auſſi ne le tiennent ils pas à honte, parce qu'il eſt fort ordinaire, & qu'on y eſt ſouvent exposé pour avoir dit une ſeule parole mal à propos. Les Gouverneurs particuliers, non plus que les Juges ſubalternes, ne peuvent condamner perſonne à mort ſans la participation du Gouverneur de la Province. Perſonne ne peut auſſi juger les criminels d'Eſtat que le Roy n'en ait eſté inſtruit. Pour ce qui eſt des ſupplices, voicy comme ils donnent des coups ſur les os des jambes. On lie enſemble les deux pieds du coupable ſur un petit banc large de quatre doigts, & aprés

Digitized by Google

en avoir passé un autre de pareille hauteur sous les genoux, où on les attache, alors on frape entre les deux ligatures avec un baston long comme le bras, un peu rond d'un costé, & plat de l'autre, large de deux pouces, & espais d'un écu blanc. Ces especes de lattes sont ordinairement de Chesne ou d'Aulne, dont on ne peut donner de suite plus de trente coups, & trois ou quatre heures aprés on continuë jusqu'à ce que la Sentence soit executée. Lors qu'il est ordonné qu'on frappera un coupable sur la plante des pieds, on le fait asseoir à terre, & aprés avoir attaché un pied à l'autre, par les deux gros doigts, on les pose sur une piece de bois qu'ils ont entre les jambes, & on les frape d'un baston

Digitized by Google

gros comme le bras, & long de trois ou quatre pieds, tout autant de coups que le Juge en a ordonné. Pour ce qui eſt du ſupplice des feſſes, voicy comme il ſe pratique. Lors qu'on a fait deſhabiller les hommes, on les fait coucher par terre le ventre deſſous, & on les attache à un petit banc. Pour les femmes on leur laiſſe un calçon moüillé, & en cet eſtat on les frappe d'une latte plus longue & plus large que les precedentes. Comme cent coups paſſent pour une peine de mort, pluſieurs en meurent auſſi, & meſme avant que d'en avoir receu cinquante. Lors qu'on eſt condamné à recevoir des coups ſur le gras des jambes, on les donne avec des baguettes groſſes comme le pouce. Ce chaſtiment eſt com-

Digitized by Google

mun aux femmes & aux jeunes apprentifs. Pendant que toutes ces ſortes de coups ſe donnent, les cris des criminels ſont ſi lamantables, qu'il ſemble que les ſpectateurs ne ſouffrent pas moinsque les patients.

Pour la Religiõ, les Coreſiens n'en ont preſque point, le menu peuple fait bien quelque grimace devant les Idoles, mais ils ne les reverent guere, & les Grans les honorent encore moins, parce qu'ils ſe croyent eſtre quelque choſe de plus qu'une Idole. Pour marque de cela lors qu'un de leurs parents ou de leurs amis vient à mourir, ils ſe trouvent tous pour faire honneur au mort à l'offrande qu'un Preſtre fait devant l'Image, & ne craignent point de faire trente & quarante lieuës pour aſſiſter à cet-

Digitized by Google

te Ceremonie, soit pour témoigner leur reconnoissance à quelque Seigneur, ou pour marquer l'estime qu'ils font de quelque sçavant Moyne, & qu'ils en conservent la memoire. Les jours de Feste le peuple se range dans le Temple, & allument tous chacun un morceau de bois de senteur. Aprés l'avoir mis dans un vase ils le viennent offrir à l'Idole & le mettant devant elle, ils font une profonde reverence & se retirent. Voilà leur culte. Pour leur creance, ils sont persuadez, que celuy qui fait bien en sera recompensé, & que celuy qui fait mal en sera puny. Du reste ils ne sçavent ce que c'est que de Predication, ny de mystere, aussi ne disputent ils point de Religion, croyant tous une mesme chose, & la

Digitized by Google

pratiquant également par tout le Royaume. Pour les Moynes ils offrent deux fois le jour des parfums devant une Idole, & les jours de Feſte, c'eſt un Moyne accompagné de tous les Moynes de la maiſon, qui font du bruit avec des tambours, des baſſins & des chauderons. Les Cloiſtres & les Temples dont le païs eſt preſque remply, ſont la pluſpart ſur les montagnes, chacun ſous la juriſdiction d'une Ville, il y a tel Monaſtere, où on void juſqu'à cinq ou ſix cents Moynes, & telle Ville qui en conte dans ſon reſſort juſqu'à quatre mille. Ils ſont diviſez par bandes de dix, de vingt & quelquefois de trente, le plus vieux commande, & ſi quelqu'un manque à ſon devoir, il le peut faire chaſtier par les autres de vingt ou tren-

Digitized by Google

te coups sur les fesses, mais si l'offense est grande ils le livrent au Gouverneur de la Ville d'où ils dépendent. Comme il est permis à chacun de se faire Moyne, tout le païs de Corée en est remply, sur tout à cause qu'ils peuvent quitter cette Profession quand il leur plaist. Cependant les Moynes en general, ne sont guere plus estimez que les Esclaves, à cause des grands Tributs qu'ils sont obligez de payer & des ouvrages qu'ils sont tenus de faire. Leurs Superieurs sont en grande estime, sur tout lors qu'ils sont sçavans, car en ce cas-là ils vont de pair avec les Grands du païs, & sont nommez les Moynes du Roy, & en portent l'ordre sur leurs habits. Ils jugent comme Officiers subalternes, & font leurs

Digitized by Google

visites à cheval, estans fort bien receus & regalez par tout où ils passent. Ils ne peuvent rien manger qui ait eu vie, ils rasent leurs cheveux & leur barbe, & la conversation des femmes leur est interdite, si quelqu'un manque à ces reglemens on luy donne soixante & dix ou quatre vingt coups sur les fesses, & est banny du Cloistre. Dans le temps de leur premiere tonsure, ou incontinent aprés, on leur fait une marque au bras qui ne s'éface jamais, & c'est à cela qu'on reconnoit ceux qui ont esté en Religion. Ils travaillent pour gagner leur vie, ou font quelque commerce, quelques-uns vont à la queste, & ont tous quelque legere pension du Gouverneur. Ils ont toûjours chez eux de petits enfans, à

Digitized by Google

qui ils aprenent avec grande aplication à lire & à écrire. Si les enfans veulent eſtre raſez ils les retiennent à leur ſervice, tirant tout le fruit de leur travail & de leur induſtrie, juſqu'à la mort du maiſtre qui les affranchit & les met en poſſeſſion de ſes biens dont ils heritent. Auſſi ſont-ils obligez d'en porter le deüil comme de leur pere, en reconnoiſſance de toute la peine qu'ils ſe ſont donnée pour les inſtruire & pour les élever Les Cloiſtres & les Temples ſont baſtis au dépens du public, chacun contribüant à proportion de ſon bien. Il y a encore une autre ſorte de gens qui reſſemblent à ces Moynes, tant pour l'abſtinence que pour le ſervice des Idoles, mais ils ne ſont pas raſez,

Digitized by Google

& ſe peuvent marier. Ils croyent par tradition que tous hommes ne parloient autrefois qu'un meſme langage, mais que le deſſein de baſtir une Tour pour monter au Ciel avoit cauſé la confuſion des langues. Les Nobles frequentent beaucoup les Cloiſtres pour s'y divertir avec des femmes publiques, ou d'autres qu'ils y meinent. Par ce que la ſituation en eſt ordinairement delicieuſe & plaiſante à cauſe de la beauté des veuës & des jardinages, de ſorte qu'on pouroit plûtoſt les nommer des maiſons de plaiſir que des Temples, ce qui ſe doit entendre des Cloiſtres communs, où les Moynes aiment fort à boire. Il y avoit de noſtre temps dans la Ville de Sior deux Cloiſtres de Religieuſes, dans l'un

Digitized by Google

eſtoient toutes perſonnes nobles & de qualité, & dans l'autre des filles du commun. Elles eſtoient toutes raſées, obſervant les meſmes Regles & le meſme ſervice que les hommes. Le Roy & les Grans fourniſſent à leur entretien, mais il y a trois ou quatre ans que le Roy qui regne aujourd'huy leur donna la liberté de ſe marier.

Aprés avoir parlé du Gouvernement & de l'Eſtat Eccleſiaſtique, je diray quelque choſe des Particuliers. Les maiſons des Coreſiens de condition, ſont magnifiques, mais celles du peuple ſont tres peu de choſe, auſſi ne luy eſt-il pas permis de baſtir à ſa fantaiſie. Perſonne ne peut faire couvrir ſon logis de tuile ſans permiſſion, ce qui eſt cauſe que la pluſpart

Digitized by Google

ne ſont couvertes que de paille ou de roſeaux. Elles ſont ſeparées les unes des autres par un mur ou par un rang de paliſſades. Elles ſont baſties ſur des pilliers de bois, dont l'intervalle eſt remply de pierre juſqu'au premier eſtage, le reſte du baſtiment eſt de bois enduit par dehors, & recouvert de papier blanc colé par dedans, les planchers ſont faits en voute, & font faire du feu deſſous en Hyver, ce qui eſt cauſe qu'ils ſont toûjours chaudement comme dans une poiſle, le platfonds de la chambre eſtant couvert de papier huilé. Leurs maiſons ſont petites, n'ayant qu'un eſtage & un grenier au deſſus, où ils reſerrent leurs proviſions. Les Nobles ont toûjours un corps de logis ſur le devant où ils reçoi-

Digitized by Google

çoivent leurs amis & logent leurs connoissances, & c'est-là aussi qu'ils se divertissent, ayant ordinairement à l'entrée de leurs maisons une grande place ou basse court, avec un reservoir & un jardin avec des allées couvertes. Pour les femmes leur appartenant est dans le fons de la maison, afin qu'elles ne soient veuës de personne, les Marchands & les principaux Bourgeois ont ordinairement à costé de leur maison un magasin où ils mettent leurs marchandises & regalent comme j'ay dit leurs amis avec du Tabac & de l'Arac. Il y a parmy eux d'honnestes femmes, qui ont la liberté de voir le monde & d'aller en compagnie, & mesme en festin, mais elles sont assises à part & vis-à-vis de leurs maris. Ils n'ont pres-

Digitized by Google

que de meubles que ce qu'il en faut pour la neceſſité. Le païs a quantité de Cabarets & de maiſons de recreation, où les Coreſiens vont voir des femmes publiques qui dancent, chantent & joüent des inſtruments L'Eſté ces ſortes de divertiſſemens ſe prennent à la fraiſcheur des bois & ſous des arbres fort toufus. Ils n'ont point de logis affecté pour loger les paſſants & voyageurs, mais celuy qui voyage ſe va aſſeoir où la nuit le prend, auprés de la paliſſade de la premiere maiſon qu'il rencontre, & là, quoy que ce ne ſoit pas le logis d'un Grand on luy a porte ſuffiſamment de Ris cuit & de viande preparée pour ſouper, au ſortir de là on on pourroit encore s'arreſter a une autre maiſon, & a meſme a pluſieurs. Il eſt vray que ſur le grand chemin de

Digitized by Google

Sior, on trouve des logis où on donne à coucher & à manger à ceux qui voyagent pour le public, qui on fait la dépence.

Ils ne peuvent se marier entre parents qu'au quatriéme degré, ils ne se font point l'amour, parce qu'on les marie dés l'âge de huit ou dix ans, & les filles dés ce moment là entrent dans la maison de leur beau-pere, si ce n'est qu'elles soient uniques. Elles demeurent donc chez le pere du mary, jusqu'à ce quelles ayent apris à gagner leur vie, ou à conduire un ménage. Le jour qu'un homme se marie, il monte à cheval acompagné de ses amis, & apres avoir fait le tour de la Ville, il s'arreste devant la porte de sa maistresse, où il est fort bien receu par les parents, qui prennent la mariée & la mei-

Digitized by Google

nent chez luy, où se celebrent les noces sans autre ceremonie. Quoy qu'une femme ait donné plusieurs enfans à un mary, il dépend de luy de la repudier quand il luy plaist, & d'en prendre une autre, mais la femme n'a pas le mesme privilege, à moins que le Juge ne l'ordonne. Un homme peut entretenir autant de femmes qu'il en peut nourir, & aller chez elles à toutes heures sans qu'on y puisse trouver à redire. Mais il n'y a chez luy que sa femme, les autres sont en Ville, ou dedans d'autres maisons separées de son ménage. Les Nobles pourtant outre leur femme, en ont encore deux ou trois autres dans le logis, mais il n'y en a toûjours qu'une qui domine & qui a l'intendance de tout. Les autres ont chacune un appar-

Digitized by Google

tement ſeparé, où le maiſtre du logis va quand il luy plaiſt. Dans la verité, ils ne font pas grand cas des femmes, & ne les traittent guere mieux que des Eſclaves, les chaſſant pour les moindres petites fautes & quelquefois ſur de ſimples pretextes, & en ce cas-là ils les obligent d'en mener leurs enfans, dont ces mal-heureuſes demeurent chargées. Cette liberté de chaſſer la mere & les enfans ſert extremément à peupler le païs.

Les Nobles & les perſonnes libres ont un aſſez grand ſoin de l'éducation de leurs enfans, ils leurs donnent de bonne heure des maiſtres pour apprendre à lire & à écrire, à quoy cette Nation prend un tres-grand plaiſir. Ils n'uſent d'aucune contrainte dans leur ma-

Digitized by Google

niere d'enſeigner faiſant tout faire par douceur, repreſentant à leurs Eſcoliers la ſcience & le merite de leurs Anceſtres, & la gloire de ceux qui par de ſemblables moyens ont fait de grandes fortunes, ce qui les pique & les rend aſſidus. Auſſi eſt-ce une merveille de voir comme ils profitent, & comme ils expliquent les écrits qu'on leur fait lire, car c'eſt en cela que conſiſte toute leur doctrine. Outre cette eſtude particuliere, il y a en chaque Ville une maiſon, où les Nobles, par une ancienne coûtume, dont ils ſont grands obſervateurs, ont ſoin d'aſſembler la jeuneſſe, pour leur faire lire l'eſtat des affaires du païs, & les condamnations des Grans qu'on a fait mourir pour leurs crimes. Pour achever de les perfectionner dans

Digitized by Google

leurs affaires, il se fait tous les ans des assemblées dans deux ou trois Villes de chaque Province, où les Estudians se trouvent pour avoir de l'employ, soit pour la Plume ou pour l'Espée. Les Gouverneurs de Place y envoyent des Deputez habiles pour les examiner, & pour faire choix des plus capables; & sur le raport qu'on leur en fait, ils en écrivent au Roy. Il se fait aussi tous les ans une assemblée à la Cour, où on examine la conduite de tous ceux qui sont dans l'employ. Les plus Grans du Royaume se trouvent-là, soit qu'ils soient encore en charge ou nom. C'est là qu'on distribuë les Employs à ceux qu'on en croit dignes, & le Roy en fait expedier les Provisions. Les vieux Officiers qui n'ont esté

Digitized by Google

jusqu'alors, que dans la Plume, ou dans l'Espée, font tous leurs efforts en ce temps-là, pour avoir Charge en l'une & en l'autre Profession, afin d'augmenter leur revenu. La poursuite de ces sortes d'honneurs ruyne souvent les pretendans, à cause des presens & des festins qu'ils font pour se mettre en estime & pour gagner les suffrages. Il y en a mesme qui meurent en chemin, & la pluspart se contentent, d'obtenir le tiltre de l'employ qu'ils pretendent, & croyent que c'est beaucoup d'avoir esté designé à une Charge.

Les Peres cherissent fort leurs enfans, dont ils sont reciproquement fort respectez. Ils sont tenus des faits l'un de l'autre, & si l'un des deux se retire aprés une méchante action, l'autre

l'autre en eſt reſponſable. Il n'en eſt pas de meſme des Eſclaves, qui ſe ſoucient fort peu de leurs enfans, parce qu'ils ſont aſſeurez qu'on les enlevera auſſi-toſt qu'ils ſeront en âge de travailler ou de faire quelque choſe. Lors qu'un homme libre meurt, ſes enfans en portent trois ans le deüil, pendant tout ce temps-là ils vivent auſſi auſterement que les Moynes, ne peuvent exercer aucune Charge, & ſi quelqu'un en a une, ou quelque Employ que ce puiſſe eſtre, il faut qu'il s'en défaſce. Il ne leur eſt pas permis pendant ce temps-là de coucher avec leurs femmes, & s'il leur naiſſoit des enfans durant le deüil, ils ne ſeroient pas legitimes. Il ne leur eſt pas permis non plus de ſe mettre en colere, ny de ſe

Digitized by Google

battre, & encore moins de s'enyvrer. Ils portent pour marque de deüil, une longue robe de toile de chanvre, ſans avoir rien deſſous qu'une eſpece de haire faite d'un tiſſu de fil tors preſque auſſi gros que le fil de Bambous ou roſeaux, dont on fait les cables de Navire. Ils portent auſſi en guiſe de crépe, une corde faite de cette herbe ſur un chapeau tiſſu de roſeaux verds. Ils ne vont point ſans un gros baſton ou roſeau à la main, ce qui ſert à diſtinguer de qui on porte le deüil; car par le roſeau ils marquent le Pere, & la Mere par un ſimple baſton. Au reſte comme ils ne ſe lavent point pendant tout ce temps-là, ils ſont noirs comme des Mulaſtres.

Auſſi toſt que quelqu'un eſt mort, ſes parents courent par

Digitized by Google

les ruës, pleurant, hurlant & s'arrachant les cheveux. Ils ont grand soin ensuite de l'enterrer honorablement, en quelque endroit d'une montagne qu'un Devin leur indique: Ils se servent de deux bieres pour chaque mort, espaisses de deux ou trois doigts, qu'ils ferment exactement, & les mettent l'une dans l'autre à dessein de resister à l'eau, les enjolivant & les garnissant chacun selon son pouvoir. Ils enterrent ordinairement leurs morts au Printemps & en Automne, & pour ceux qui meurent en Esté, ils les mettent dans une loge de paille élevée sur quatre pieux, où ils les laissent jusqu'à ce que le Ris soit moissonné. Lors qu'aprés cela ils les veulent enterrer, ils les raportent au logis & renferment avec eux

Digitized by Google

dans leurs cercüeils leurs habits & quelques bijoux. Delà ils partent avec le corps à la pointe du jour, aprés avoir fait bonne chere, & s'eſtre fort réjoüys toute la nuit. Les porteurs chantent & vont en cadence, pendant que les parens font retentir l'air de leurs cris. Trois jours aprés les parens & les amis du Deffunt retournent ſur la foſſe, où ils font quelques offrandes, & enſuite ils mangent enſemble & font grande chere. Le menu peuple ſe contente de faire une foſſe profonde de cinq ou ſix pieds fort bien creuſée, mais les Grans ſont mis dans des tombeaux de pierre, élevez deſſus une ſtatuë de meſme matiere, où l'on void gravé au bas le nom & les qualitez du mort, ſpecifiant les employs

Digitized by Google

qu'il a eus. Toutes les pleines Lunes, ils font couper l'herbe qui se trouve sur la fosse, & offrent-là du Ris nouveau. C'est la leur plus grande Feste aprés celle du nouvel an. Ils ne content que par Lunes, & de trois ans l'un, ils en intercalent une, si bien que cette année-là en a treize, au lieu que les deux autres n'en ont que douze. Ils ont des Devins qui les asseurent si les morts reposent ou non, & si le lieu où ils sont enterrez leur est propre, surquoy ils sont si superstitieux, qu'ils les changent quelquesfois de places deux & trois fois. Aprés que les enfans ce sont bien acquitez de ce qu'ils doivent à leur pere & à leur mere, par cette longue ceremonie, s'ils ont laissé du bien, le fils aisné se met en

poſſeſſion de la maiſon qui luy apartient, avec toutes les terres qui en dépendent. Pour les autres biens ils ſe partagent entre les garçons, ſans que nous ayons oüy dire que les filles y euſſent aucune part. Par ce que les femmes n'aportent rien en mariage que leurs habits. Lors qu'un pere vient à l'âge de quatre-vingts ans, il ſe declare luy meſme incapable de gouverner ſon bien & le cede à ſes enfans, qui entretiennent leur pere, & continuent toûjours à le reſpecter beaucoup. L'aiſné eſtant entré en poſſeſſion du bien, fait baſtir aux dépens de la Communauté, une maiſon pour ſon pere & pour ſa mere, où il les loge & les nourrit.

Les Coreſiens ſont fort enclins à dérober, & ſi ſujets à

tromper & à mentir, que l'on ne s'y doit pas trop fier. Ils croyent avoir fait une bonne action, quand ils ont attrapé quelqu'un, auſſi la tromperie n'eſt-elle pas infame parmi eux, & ſi quelqu'un peut prouver qu'on l'ait trompé dans un marché ſoit de chevaux, de Vaches ou de quelque autre choſe, il peut en revenir au bout meſme de trois ou quatre mois. Ils ſont toutefois aſſez ſimples & credules, & nous aurions pû leur perſuader tout ce que nous aurions voulu, par ce que les Eſtrangers en ſont fort aimez & ſur tout des Moynes. Ce peuple eſt effeminé, & ne fait pas voir dans l'occaſion beaucoup de fermeté ny de courage. Du moins c'eſt ce que pluſieurs perſonnes dignes de foy nous en ont dit, qui ont

eſté témoins des ravages que le Czar du Japon fit dans leur païs, lors qu'il tüa leur Roy, ſans parler de ce que Vettevrée nous a ſouvent raconté de l'entrée du Tartare, qui paſſant ſur la glace, ſompara du Royaume. Car il nous aſſeuroit, comme ayant eſté preſent à tout, qu'il perit plus de Coreſiens dans les bois où ils ſe ſauverent, que l'ennemy n'en tua. Ils n'ont point de honte de la poltronnerie, & ils déplorent le mal-heur de ceux qui ſont obligez de ſe battre. Il leur eſt meſme ſouvent arrivé de ſe retirer avec perte, lors qu'ils penſoient piller quelque Vaiſſeau d'Europe, jetté par la tempeſte ſur leur coſte, en voulant aller au Japon. Ils ont une grande horreur pour le ſang, & fuyent

quand ils en rencontrent. Ils craignent fort les maladies, & sur tout les contagieuses, c'est pourquoy ils enlevent aussi tost les malades, soit à la Ville ou à la campagne, ils les mettent dãs des loges de paille au milieu des champs. Là personne ne leur parle, que ceux à qui on les donne en garde, qui avertissent les passans de se détourner, & lors que le malade n'a point d'amis qui en ait soin, les autres le laissent plûtost mourir que d'en approcher. Lors qu'il y a de la peste en une Ville, où en un Village, on en ferme les avenuës avec une haye d'espine, & on en met aussi sur le toict des maisons où il y a des malades, afin d'avertir ceux qui pourroient l'ignorer. Ils pourroient dans leurs maladies se servir des sim-

Digitized by Google

ples qui croiſſent dans leur païs, mais le peuple ne les connoiſt pas aſſez, & les Medecins ſont preſque tous au ſervice des Grans, ſi bien que les pauvres qui ne peuvent faire cette dépenſe ſe ſervent d'Aveugles & de Devins, en qui ils avoient autrefois une ſi grande confiance, qu'ils les ſuivoient par tout à travers les Rivieres, & les Rochers, & ſur tout dans les Temples des Idoles, où il invoquoient les Demons. Mais cette coûtume fut entierement abolie par ordre du Roy en l'année 1662.

Avant que le Tartare ſe rendit maiſtre de ce Royaume, il eſtoit remply de luxe & de debauche, les Coreſiens ne faiſant que boire & manger, & s'abandonner à toutes ſortes de diſſolutions, mais preſente-

ment que les Japonnois & les Tartares les tiranniſſent, ils ont bien de la peine à ſupporter une mauvaiſe année, à cauſe des grands Tributs qu'ils payẽt, ſur tout au Tartare, qui vient l'exiger trois fois l'an. Ils croyent qu'il n'y a dans tout le monde que douze Royaumes ou païs, commandez par un ſeul Empereur qui reſide à la Chine, à qui tous les autres payoient autrefois Tribut. Mais qu'ils ſe ſont tous mis en liberté depuis que le Tartare s'eſt emparé de la Chine, n'ayant pu les ſubjuguer. Ils nomment le Tartare, Tiekſe & Orankay. Pour nôtre païs ils le nomment Nampankouk, qui eſt le nom que les Japonnois donnent au Portugal, de ſorte que ne nous connoiſſant pas, ils nous le donnent

auſſi, l'ayant apris depuis cinquante ou ſoixante ans, que les Japonnois leur aprirent à cultiver le Tabac, à le façonner & à s'en ſervir, car ayant cela il leur eſtoit inconnu, & comme ils leurs diſoient que la ſemence venoit de Nampankouk, ils nomment ſouvent le Tabac Nampankoy. Ils en prennent tant aujourd'huy que les enfans y ſont accoûtumez dés l'âge de quatre ou cinq ans, & il n'y a parmy eux que tres-peu d'hommes & de femmes qui s'empéchent de fumer. Au commencement qu'on leur en portoit ils l'achetoient au poids de l'argent, & c'eſt ce qui fait qu'ils eſtiment Nampankouk un des meilleurs païs du monde. Leurs écrits raportent qu'il y a quatre vingts & quatre mil contrées differentes,

Digitized by Google

mais la pluſpart ne le croyent pas, & diſent qu'il faudroit, ſi cela eſtoit, que chaque Iſlette & banc de ſable paſſaſt pour une contrée, n'eſtant pas poſſible ajoûtent-ils, que le Soleil en éclairaſt tant en un jour. Quand nous leur nommions quelque païs ils ſe mocqueoient de nous, ſoûtenant que nous n'entendions parler que d'une Ville ou d'un Village, leurs coſtes Geographiques ne s'eſtendant pas plus loin que Siam, à cauſe du peu de commerce qu'ils ont avec les Eſtrangers qui ſont au delà. Ils ne negotient preſque qu'avec les Japonnois, & avec les Habitans de l'Iſle de Suiſſima, qui ont un Magaſin au Sud-eſt dans la Ville de Pouſan. Ils aportent en Corée du Poivre, du bois de Sapan, de l'Alun, des Cornes, des Bufles, des Peaux

de Cerf & de Bouc, & autres marchandises que nos gens & les Chinois vendent au Japon. Ils prennent en échange des denrées & des Manufactures du païs. Les Coresiens ont aussi quelque commerce à Pequin, & aux contrées Septentrionales de la Chine, mais il est de grand dépense, car ils ne vont-là que par terre & à cheval. Aussi n'y a-t il que les gros Marchands de Sior, qui vont à Pequin, & sont toûjours au moins trois mois en leur voyage. Ce commerce consiste en toile & du reste les grans & les principaux marchans achetent & payent avec de l'argent, mais le peuple ne trafique qu'avec du Ris & des denrées.

Il n'y a qu'un poids & une mesure dans tout le Royaume,

Digitized by Google

mais les Marchands en abusent fort, malgré toutes les precautions, & les reglemens des Gouverneurs. Ils ne connoissent de monnoye que les Casis, encore n'ont-ils cours que sur les Frontieres de la Chine. Ils donnent l'argent au poids, par petits lingots comme ceux qu'on raporte du Japon.

Leur langue, leur écriture, & leur façon de compter est fort dificile à aprendre, ils ont beaucoup de mots pour signifier une mesme chose; & ils parlent tantost viste & tantost lentement, sur tout les Scavans & les Grans Seigneurs. Ils ont trois sortes d'écriture differentes, dont la premiere & la principale, ressemble à celle de la Chine & du Japon, ils s'en servent pour

Digitized by Google

l'impreſſion de leurs Livres, & pour ce qui concerne toutes les affaires publiques. La ſeconde eſt comme l'écriture ordinaire parmy nous. Les Grans & les Gouverneurs en uſent, pour répondre aux requeſtes, & mettre des apoſtilles aux lettres d'avis, & ailleurs, le peuple ne ſçait pas lire cette écriture. La troiſiéme eſt plus groſſiere, & ſert aux femmes & aux gens du commun. Elle eſt fort aiſée à apprendre & à lire. On écrit de celle-cy plus aiſément que des autres, les noms & les choſes dont on n'a jamais oüy parler, ſe faiſant avec de petits pinceaux fort nets & deliez. Ils ont beaucoup de vieux livres tant imprimez que manuſcrits, qu'ils gardent ſi cherement, qu'on n'en confie le ſoin qu'au

Frere

Digitized by Google

Frere du Roy. On en conſerve des copies auſſi bien que des figures, en pluſieurs Villes, afin qu'en cas d'incendie, on n'en fut pas entierement privé. Leurs Almanacs ſe font à la Chine, n'ayant pas aſſez d'adreſſe & de ſcience pour les faire eux-meſme. Ils impriment avec des aix, ou formes de bois, & ont une forme particuliere pour chaque coſté de papier, ce qui fait la feüille. Ils comptent avec des petits baſtons longuets, comme nous faiſons avec des jettons. Ils ne ſçavent point tenir de livres de comptes ou de Marchands, ſeulement lors qu'ils achetent quelque choſe, ils mettent le prix deſſus, & écrivent au deſſous ce qu'ils en retirent, & voyent par ce moyen aiſement le profit & la perte.

Digitized by Google

Quand le Roy sort il est accompagné de toute la Noblesse de sa Cour, portant son Ordre ou quelque ouvrage de broderie devant & derriere sur une robe de soye noire, avec une écharpe fort ample, suivy d'une grande troupe de Soldats en fort bon ordre. Devant luy marchent des hommes à cheval & d'autres à pied, dont les uns portent des enseignes & des estendars, & les autres divers instrumens de guerre dont ils jouent. Ils sont suivis des Gardes du corps, qui sont composez des principaux Bourgeois de la Ville. Le Roy est au milieu, porté sous un dais d'or fort riche, qui passe dans un si grand silence qu'on n'entend pas le moindre petit bruit. Immediatement devant luy marche un Secre-

Digitized by Google

taire d'Eſtat, ou quelque autre Officier de grande importance, avec une caſſette où il met toutes les Requeſtes & Placets que les particuliers preſentent au bout d'un roſeau, ou qu'ils font pendre le long des murailles ou des palliſſades, en ſorte qu'on ne void point ceux qui les preſentent. Ceux qui ſont eſtablis pour les ramaſſer les appottent au Secretaire, qui les met dans la caſſette, & lors que le Roy eſt de retour au Palais, on luy preſente le tout pour en juger ſouverainement. Ce qu'il fait, & on execute ſes ordres ſur le champ, & ſans que perſonne y contrediſe. Toutes les maiſons des ruës où le Roy paſſe ſont fermées tant les portes que les feneſtres, & perſonne n'oſeroit les entrouvrir, & encore

moins regarder par-dessus la palliſſade, ou par-dessus la muraille. Quand le Roy meſme paſſe aupres des Grans & des Soldats, il faut qu'ils luy tournent le dos, ſans oſer regarder, ny meſme touſſer. Auſſi dans ces rencontres la pluſpart des Soldats ſe mettent de petits baſtons à la bouche, pour n'eſtre pas accuſez de faire du bruit. Quand l'Ambaſſadeur du Tartare vient, le Roy va en perſonne avec toute ſa Cour pour le recevoir hors de la Ville, l'accompagne juſqu'à ſon logis, & par tout chacun luy fait autant & plus d'honneur qu'au Roy. Toutes ſortes de joueurs d'inſtrumens, de danceurs & de ſauteurs, vont devant luy, tâchant à l'envy les uns des autres de le bien divertir. Pendant tout le temps que le Tar-

Digitized by Google

tare est à la Cour, toutes les ruës qui sont entre son logis & le Palais sont bordées de Soldats, qui sont à dix ou douze piez l'un de l'autre. Il y a deux ou trois hommes qui ne font autre chose, que de ramasser des billets qui sont jettez de la fenestre du Tartare pour estre portez au Roy, qui veut sçavoir à toute heure ce que fait l'Ambassadeur. En un mot ce Prince cherche tous les moyens de le contenter, tâchant de luy faire connoistre par toutes sortes de bons traitemens le respect qu'il a pour le Grand Cham, afin qu'il en fasse un favorable raport à son Maistre.

FIN.

QUelques fautes ont échapé à la diligence du Correcteur, la bonté du Lecteur suppléera s'il luy plaist, à ces surprises : particulierement en la page 4. ligne 1 mettant la teste, *lisez* mettant le matin la teste. 9. 13 s'élever, se lever, 10. 14 de costez, de costé 17. 15. trois degrez, troiziéme degré. 22. 15 d'un espece, d'une espece. 44. 16 nous le, nous la. 47. 20 monstreux, monstrueux. 51. 9. sans sous. 52. 5. par la. parmy-là. 54. 22 soupilote, le sou-pilote. 59. 2. nous entrasmes, & entrasmes. 66. 13 & la, la. 67. 24 il luy, qui luy. 68. 1. nous ayant, ayant. 74. 13. devivant, devinant. 74. 13. deux mesme, deux à mesme. 74. 24. du, de. 76. 12. ne gardant, ne gardoit. 80. 15. qui nous restoit, qui restoit. 86. 11. delaissames, ne laissames. 89 6. Nanquesaki, lisez par tout Nanguesaky. 93. 22 par des signes, par signes.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google